

CONVENTION CADRE PLURIANNUELLE ORT

Opération de Revitalisation des Territoires

Intégrant l'avenant de la convention ACTION CŒUR DE VILLE DE DREUX

ENTRE

- La Commune de Dreux représentée par son adjoint à l'urbanisme, aux grands projets et référent cœur de ville M. Jean-Michel Poisson;
- L'Agglomération du Pays de Dreux représentée par M. Gérard Hamel son Président,

d'une part,

ET

- L'Etat représenté par Mme Fadela Benrabia, Préfète du département de l'Eure et Loir,
- Le groupe Caisse des Dépôts et Consignations représenté par Mme Julie-Agathe Bakalowicz Directrice régionale Banque des Territoires Centre-Val de Loire,
- Le groupe Action Logement représenté par M. Dhenne Dominique, Président du Comité Régional,
- L'Agence Nationale de l'Habitat représentée par Mme Fadela Benrabia, Préfète du département de l'Eure et Loir, déléguée locale de l'ANAH,
- Le Conseil Régional Centre Val de Loire, représenté par M. François Bonneau son Président,
- L'OPH habitat Drouais représenté par M. Daniel Catalan son Directeur Général,
- Le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement d'Eure et Loir (CAUE) représenté par M. Christophe Le Dorven son Président,

ci-après, les « **Partenaires** financeurs»

d'autre part,

AINSI QUE

- La Société Public Locale (SPL) représentée par Mme Chantal Deseyne Administratrice,
- La Chambre de Commerce et d'Industrie représentée par M. Michel Guerton son Président,
- La Chambre des Métiers et de l'Artisanat d'Eure et Loir représentée par M. Michel Cibois son Président,
- Gédia représenté par M. Philippe Rive son Directeur Général,
- Initiative Eure et Loir représentée par M. Emmanuel Paragot son Président,
- Le Conseil départemental d'Eure et Loir, représenté par M. Claude Térouinard son Président,
- La BGE Ismer représentée par Mme Dumas Jacqueline sa Présidente,

ci-après, les Autres **Partenaires**,

Il est convenu ce qui suit.

Sommaire

Préambule

Les villes qui ont une fonction de centralité pour leur bassin de vie et qui constituent un pôle de rayonnement régional, dénommées « villes moyennes » ou « villes intermédiaires » regroupent près d'un quart de la population et de l'emploi. Ces villes constituent un maillon indispensable de la structuration du territoire français, en métropole comme en Outre-Mer, entre l'espace rural et les grandes agglomérations.

C'est ce rôle que le programme « Action cœur de ville » (« le programme »), engageant le Gouvernement sur la durée de la mandature et des partenaires publics et privés, vise à conforter. Il doit permettre, par une approche globale et coordonnée entre les acteurs, de créer les conditions efficaces du renouveau et du développement de ces villes, en mobilisant les moyens de l'État et des partenaires en faveur de la mise en œuvre de projets (« le projet ») de renforcement des « cœurs de ville », portés par les communes centres et leurs intercommunalités.

Élaboré en concertation et en partenariat avec les élus du territoire, les acteurs économiques, techniques et financiers, ce programme est au service des territoires. Il vise à leur donner les moyens d'inventer leur avenir, en s'appuyant sur leurs atouts, à travers la prise en compte de leur dimension économique, patrimoniale, culturelle et sociale, et en adaptant la nature et l'intensité des appuis en fonction des besoins.

« Action cœur de ville » permet ainsi, sur la durée du quinquennat, de donner une nouvelle place à ces villes dans les priorités du pays. C'est une expression de la nouvelle politique de cohésion des territoires.

Le programme concerne 222 villes bénéficiaires, dont certaines en binôme, présentées le 27 mars 2018.

La Commune de Dreux est bénéficiaire du programme. Son cœur de ville présente en effet les enjeux suivants :

Avec un passé de ville Royale située sur l'axe de l'Eure la reliant à Rouen, Dreux est forte d'un patrimoine important et de qualité. Son positionnement géographique soutenu par la présence d'un réseau de cours d'eau dans la ville en a fait de tout temps un carrefour de commerce et de production.

Dès le moyen-âge Dreux est réputée pour sa halle marchande incluant notamment une draperie de grande notoriété. Au fil des siècles les événements et monuments d'envergures ancreront son importance (Collégiale St. Étienne du château de Dreux, Eglise St. Pierre, Beffroi, etc.)

Fief des Orléans avec la nécropole familiale érigée en 1816 à l'emplacement de l'ancienne forteresse des Comtes de Dreux la ville accueille entre autres la Chapelle Royale Saint-Louis qui abrite les sépultures de la Famille de Bourbon-Orléans et rayonne encore aujourd'hui.

A partir des années 1960 se sont les industries qui viennent s'installer à Dreux avec en tête la radiotechnique, l'automobile, la pharmacie.

Cette industrialisation fulgurante entraîne un doublement de la population entre 1945 et 1975. Comme sur l'ensemble du territoire national, elle est suivie par une vague de fermetures considérable déstabilisant profondément les équilibres du territoire.

A partir de cette histoire, Dreux suit le même chemin que les villes dont l'industrie est partie d'une part et de taille moyenne d'autre part et doit composer avec un fort taux de chômage sur une population de travailleurs peu qualifiés ainsi qu'une perte de dynamisme général particulièrement visible en centre-ville.

Un certain nombre de mesures en relation directe avec les axes de travail du Plan Action Cœur de Ville ont déjà été engagées par les collectivités pour surmonter ces difficultés sur le territoire drouais, on peut citer par exemple :

- Axe 1 : Adoption du PLHi en 2017 établissant une stratégie habitat pour le territoire avec notamment la requalification du parc privé avec la mise en place d'une OPAH – RU / Travail d'accompagnement et de conseil mené par la maison de l'habitat en faveur de la rénovation des bâtiments (façades, énergies, etc.)

- Axe2 : Réimplantation d'entreprises (ZAC, parc d'entreprises la Radio, etc.)
- Axe 3 : Renforcer l'offre de transport (restructuration du pôle gare, développement des lignes de bus, etc.)
- Axe 4 : Requalifier les quartiers (ANRU 1 sur le plateau Sud, 1 quartier 1 parc) / réaménagement lourd de l'espace public et des équipements (pôle gare, théâtre, écoles, places Mésirard, Médiathèque, etc.)
- Axe 5 : Renforcer l'offre culturelle, sportive et associative (Musée, Arsenal, Atelier à spectacle, Cinéma, Concerts estivaux, tournois sportifs, Foulée Drouaises, etc.)

Pour aller au-delà et conforter efficacement et durablement son développement, le cœur de ville de l'agglomération de Dreux appelle une intervention coordonnée de l'ensemble des acteurs impliqués, dont les collectivités, l'Etat et les partenaires financeurs, ainsi que d'autres acteurs mobilisés ou à mobiliser.

Le programme s'est engagé dès 2018 par la signature d'une convention-cadre et les premiers investissements des signataires.

Article 1. Objet de la convention

Le présent avenant (« la **convention** ») a pour objectif le passage en phase de déploiement du programme Action Cœur de Ville de Dreux. Il s'agit d'une actualisation de la convention-cadre Action Cœur de Ville - ORT de Dreux intégrant notamment la synthèse des diagnostics, la définition du projet, le plan d'action et la présentation de l'ORT.

Elle expose l'intention des parties de s'inscrire dans la démarche du programme et précise leurs engagements réciproques.

Article 2. Engagement général des parties

Les parties s'engagent à faire leurs meilleurs efforts pour assurer le succès de la mise en œuvre du programme et la réalisation des actions inscrites dans la convention.

En particulier :

- L'Etat s'engage (i) à animer le réseau des partenaires du programme afin de faciliter l'élaboration et la mise en œuvre du projet ; (ii) à désigner au sein de ses services un référent départemental et un référent régional chargés de coordonner l'instruction et le suivi des projets ; (iii) à étudier le possible co-financement des actions inscrites dans le plan d'action de la convention qui seraient éligibles aux dotations et crédits de l'Etat disponibles.
- Les collectivités s'engagent (i) à mobiliser autant que possible les moyens humains et financiers nécessaires pour assurer le pilotage et la mise en œuvre efficace du programme sur leur territoire, en phase d'initialisation comme en phase de déploiement ; (ii) à ne pas engager de projet de quelque nature que ce soit (urbanisme réglementaire, opération d'aménagement, etc.) qui viendrait en contradiction avec les orientations du projet.
- Les partenaires financeurs s'engagent à (i) instruire dans les meilleurs délais les propositions de projet et d'actions qui seront soumises par les Collectivités ; (ii) mobiliser leurs ressources humaines et financières pour permettre la réalisation des actions entrant dans leur champ d'intervention et qu'ils auraient préalablement approuvées.
- Action Logement s'engage à mobiliser ses services et ses compétences dans les meilleurs délais afin d'accompagner le volet « habitat » du centre-ville porté par la collectivité ; à mobiliser ses financements pour des bailleurs publics ou privés dans le cadre de la restructuration de bâtiments. Cette intervention a pour objectif, de participer à la redynamisation du centre-ville, lutter contre la vacance en remettant sur le marché des logements locatifs attractifs et loger les salariés en favorisant l'emploi et le développement des entreprises locales.

- La Caisse des Dépôts et Consignations s'engage à (i) accompagner le programme par son expertise et à identifier les modes de financement les plus opportuns notamment dans le cadre des appels à projets nationaux, locaux, européens ; (ii) instruire dans les meilleurs délais les propositions de projets et d'actions qui lui seront soumises par les collectivités ; (iii) mobiliser ses ressources humaines et financières pour permettre la réalisation des actions entrant dans son champ d'intervention et qu'elle aurait préalablement approuvées dans le cadre de ses instances d'engagement ;

La Caisse des Dépôts, dans le cadre de la Banque des Territoires, propose de contribuer à la mise en œuvre effective du Programme Action Cœur de Ville en mobilisant dans les cinq années à venir des moyens visant notamment à :

- Soutenir l'accès à l'ingénierie et aux meilleures expertises. Ces moyens pourront contribuer aux diagnostics territoriaux et à l'élaboration du projet et plan d'actions pour la redynamisation du cœur de la ville et de l'agglomération de Dreux ;
- Contribuer à l'expertise opérationnelle portant sur les montages dédiés à la mise en œuvre opérationnelle des investissements ou des solutions de portage d'actifs immobiliers aux côtés des acteurs économiques (la caisse des dépôts ne subventionne pas les investissements publics) ;
- Accompagner les démarches innovantes et l'amorçage de solutions SMART, les infrastructures numériques et les réseaux d'objets connectés ;
- Financer sous forme du Prêt Rénovation Urbaine Action Cœur de Ville, les opérations incluses dans le périmètre des futures Opérations de Revitalisation Territoriale (ORT) (après l'adoption de la loi ELAN)

Pour chaque sollicitation financière (prêt, ingénierie, investissement), l'accompagnement de la Caisse des Dépôts sera subordonné aux critères d'éligibilité de ses axes d'intervention ainsi qu'à l'accord préalable de ses organes décisionnels compétents.

Les porteurs de projets publics comme privés ont, à travers le correspondant qui siège au comité local de projet, un référent unique de la Banque des Territoires avec lequel ils pourront examiner les modalités de travail, d'échange et de saisine de l'offre CDC Cœur de Ville.

- La Région Centre Val de Loire est soucieuse d'un aménagement équilibré s'appuyant sur un maillage de pôles urbains attractifs. A cet effet, elle s'engage aux côtés des collectivités locales qui entreprennent une dynamique globale de revitalisation de leur centre-ville pour renforcer leurs différentes fonctions urbaines au bénéfice d'un territoire élargi.

A ce titre, un certain nombre d'actions qui seraient entreprises en ce sens, pourraient être soutenues par la Région dans le cadre de ses politiques de droit commun, qu'elles soient sectorielles ou contractuelles et dans la limite des crédits disponibles.

C'est principalement à travers l'exercice de ses compétences en matière d'aménagement du territoire, de développement économique et de transports que la Région peut mobiliser ses dispositifs.

En conséquence, les contrats régionaux de solidarité territoriale (CRST) constituent le principal outil de soutien régional dans lequel, les collectivités sont invitées à activer le cadre de référence en faveur de la revitalisation des centres-villes et centre-bourgs qui met en perspective différents leviers d'intervention.

Concernant le volet économique, la Région intervient dans le cadre de ses politiques sectorielles en faveur des commerçants et artisans (CAP), et en complément au bénéfice d'initiatives publiques dans le cadre des CRST.

Les éventuels montants de subvention régionale indiqués sont indicatifs s'ils n'ont pas déjà été validés par la Commission Permanente Régionale. Cette dernière est seule compétente pour l'attribution des

subventions régionales, après instruction des dossiers complets permettant de vérifier leur éligibilité aux modalités régionales.

- La Société Public Locale (SPL) s'engage (i) à apporter son expertise et ses compétences en matière d'habitat dans le montage d'actions ; (ii) à mobiliser ses ressources humaines et financières pour permettre la réalisation des actions entrant dans leur champ d'intervention et qu'ils auraient préalablement approuvées.
- La Chambre de Commerce et d'Industrie s'engage (i) à apporter son expertise et ses compétences en matière de commerce et d'industrie ; (ii) à mobiliser ses ressources humaines et financières pour permettre la réalisation des actions entrant dans leur champ d'intervention et qu'ils auraient préalablement approuvées.
- La Chambre de Métiers et de l'Artisanat d'Eure et Loir (i) s'engage à apporter son savoir-faire, et son expertise, dans l'élaboration, et la mise en œuvre d'actions en faveur des artisans du territoire (ii) à mobiliser des ressources humaines et financières complémentaires à celles des partenaires financeurs pour permettre la réalisation des actions entrant dans son champ d'intervention et qu'elle aura préalablement approuvées
- Gédia s'engage (i) à apporter son expertise et ses compétences en matière d'énergie, réseau, outils innovants ; (ii) à mobiliser ses ressources humaines et financières pour permettre la réalisation des actions entrant dans leur champ d'intervention et qu'ils auraient préalablement approuvées.
- Initiative Eure et Loir s'engage (i) à apporter son expertise et ses compétences en matière d'accompagnement de porteurs de projets ; (ii) à mobiliser ses ressources humaines et financières pour permettre la réalisation des actions entrant dans leur champ d'intervention et qu'ils auraient préalablement approuvées.
- BGE Ismer s'engage (i) à apporter son expertise et ses compétences en matière d'accompagnement et d'émergence de porteurs de projets ; (ii) à mobiliser ses ressources humaines et financières pour permettre la réalisation des actions entrant dans leur champ d'intervention et qu'ils auraient préalablement approuvées.

Au fil de la vie du projet, d'autres partenaires pourront être intégrés au même titre que des fiches actions seront ajoutées par avenants réguliers (1 fois par an).

Article 3. Organisation des collectivités

Pour assurer l'ordonnancement général du projet, le pilotage efficace des études de diagnostic, de la définition de la stratégie et d'élaboration du projet ainsi que la coordination et la réalisation des différentes actions, les collectivités (Ville et intercommunalité) s'engagent à mettre en œuvre l'organisation décrite ci-après :

Equipe Politique :

- Gérard Hamel – Maire de Dreux et Président de l'Agglomération – Président du COPIL
- Jean-Michel Poisson – Adjoint Urbanisme, aux Grands Projets et au commerce – Référent politique du projet
- Christophe Le Dorven – Adjoint Culture, Patrimoine et Tourisme
- Fabienne Lhomme – Adjointe Affaires générales et juridiques, mutualisations, qualité et évaluation des politiques publiques
- Aïssa Hirti – Adjoint Voirie et éclairage public
- Fabienne Romezin – Adjointe Tranquillité publique / Vie Patriotique et Développement Durable
- Dominique Maisons – Conseiller Municipal Commande Publique et Services Techniques Municipaux
- Claude Jonnier – Conseiller Municipal chargé des Espaces verts

Equipe Technique :

Ville de Dreux

- Directrice de Projet
- DGS
- DGA - Pôle Technique
- Directrice de l'Aménagement urbain
- Directeur du patrimoine
- Responsable du Bureau d'études Aménagement urbain et son équipe
- Chef de Projet Grandes Infrastructures
- Responsable du service urbanisme et son équipe
- Chargée de mission aménagement
- Directeur de la culture
- Responsable Musée et Patrimoine et son équipe
- Chef du service communication et son équipe
- Directeur des systèmes d'informations mutualisés et son équipe
- Manager Commerces
- Chef de projet mobilité
- Chef de projet Ville numérique
- Chef de projet Marketing Territorial

Partenaires Locaux

- Agglo - Directeur développement économique
- Agglo - Directrice de l'aménagement équilibré des territoires
- Agglo - Directrice de la communication
- SPL - Responsable habitat
- SPL - Directeur Général
- SPL - Chargé de projet habitat
- Toutes les équipes techniques des signataires
- ABF

Au besoin d'autres équipes (jeunesse sport et vie locale, CCAS, etc.) seront mobilisées et intégrées au projet.

- La désignation et le rôle qui sera joué par le Directeur de projet : Le projet est suivi par un directeur de projet placé sous l'autorité du maire. Il est positionné dans les services techniques de la Ville de Dreux. Son rôle au long de la vie du projet sera :
 - Piloter le projet Action Cœur de Ville
 - Préparer et animer les COPIL, COTECH et autres rencontres permettant l'avancée et la validation des étapes du projet
 - Définir, avec l'équipe de partenaires, la stratégie de développement du cœur de ville drouais en s'appuyant sur les études réalisées en cours ou à venir (OPAH-RU et habitat privé, économie commerce, mobilité, aménagement de l'espace public, équipements et services, etc.)
 - Produire les documents (fiches actions, conventions, comptes-rendus, cartographie, etc.) nécessaires à la réalisation concrète du projet avec l'équipe interne et les partenaires concernés
 - Fédérer l'ensemble des acteurs concernés par le projet Action cœur de ville et par extension la stratégie de développement et d'attractivité du territoire
 - Expertiser les besoins (financiers et humains) des projets répondant à cette stratégie de développement et d'attractivité du territoire en concertation avec les équipes internes et externes
 - Rechercher des solutions opérationnelles (financier et humain) pour permettre l'émergence des projets
 - Suivre les dossiers d'appels de fonds et leur adéquation avec les besoins des financeurs et des porteurs de projets
- Il s'appuie sur une équipe projet mobilisée :

Ville de Dreux

- Directrice de Projet
- DGS

- DGA - Pôle Technique
- Directrice de l'Aménagement urbain
- Directeur du patrimoine
- Responsable du Bureau d'études Aménagement urbain et son équipe
- Chef de Projet Grandes Infrastructures
- Responsable du service urbanisme et son équipe
- Chargée de mission aménagement
- Directeur de la culture
- Responsable Musée et Patrimoine et son équipe
- Chef du service communication et son équipe
- Directeur des systèmes d'informations mutualisés et son équipe
- Manager Commerces
- Chef de projet mobilité
- Chef de projet Ville numérique
- Chef de projet Marketing Territorial

Partenaires Locaux

- Agglo - Directeur développement économique
- Agglo - Directrice de l'aménagement équilibré des territoires
- Agglo - Directrice de la communication
- SPL - Responsable habitat
- SPL - Directeur Général
- SPL - Chargé de projet habitat
- Toutes les équipes techniques des signataires
- ABF

Annuaire des contacts en annexe

- Les modes de collaboration entre les services de l'EPCI, les services concernés des communes, les autres acteurs locaux mobilisés (agence d'urbanisme, EPL, établissements publics, etc.)

La ville de Dreux, si elle pilote le projet, est pleinement consciente qu'elle aura besoin de mobiliser toutes les compétences et forces du territoire pour mener à bien ce projet. Un travail resserré avec les acteurs cités plus bas est donc en train de s'organiser. L'objectif est de proposer des groupes restreints pour porter les actions avec les acteurs qui sont concernés par celle-ci. La liste présentée est modulable en fonction des besoins et d'autres acteurs peuvent émerger dans le temps du projet et être intégrés aux groupes de travail.

- Agglomération du Pays de Dreux
- SPL
- OPH
- Gédia
- CCI 28
- CMA 28
- IEL
- BGE Ismer
- CAUE 28
- ABF
- Association des commerçants (UCAD, Syndicat Foires et Marchés)
- Acteurs privés (notaires, agences, banques, entrepreneurs, porteurs de projets, etc.)
- Caisse des Dépôts Banque des territoires
- Action Logement
- ANAH
- CR Centre-Val de Loire
- CD Eure et Loir

- Les outils ou méthodes prévus pour garantir l'ambition, la qualité du projet tout au long de sa mise en œuvre

L'ensemble des éléments de travail sont partagés sur un cloud one drive avec les partenaires et acteurs concernés.

Trois cellules de travail permettent d'assurer le suivi et la concrétisation des différents projets :

- Le Comité de Pilotage (COPIL) qui se réunira 4 fois par an minimum, composé des représentants politiques et techniques des membres du projet et permettant donc d'assurer un bilan des actions en cours et la validation de celles à venir. Les décisions du groupe figureront dans un avenant qui correspondra à la prolongation du travail de la convention. La liste des membres du COPIL se trouve en annexe.
- Le Comité Technique (CoTech) qui se réunira 4 fois par an minimum, composé des représentants techniques des membres du projet. Cette cellule doit permettre à chaque acteur de trouver sa place au sein du projet global et apporter les éléments de réponses pour que le collectif avance du point de vue technique.
- Les Groupes restreints adaptés aux Fiches Actions selon les besoins doivent permettre de travailler en petits comités composés exclusivement des partenaires impliqués dans les projets concrets. *Ex : PSLA Silo Gare Sud constitué d'Action Logement / OPH / Ville de Dreux ou encore : Hôtel Ibis constitué de h3A / Agglo / CDC / SPL / Ville de Dreux*
 - Les moyens et étapes prévues pour la communication du projet et le suivi de la démarche par la population et les acteurs du territoire (dont rôle du comité de développement).

La communication et l'appropriation de l'ensemble du plan par la population et des acteurs est un élément essentiel de sa réussite. Qu'il s'agisse de s'appuyer sur les réunions publiques, les comités de quartier, la mobilisation des acteurs concernés par les études, la diffusion d'appels à projets, la création d'outils de communication, etc. tous les moyens seront mis en œuvre pour faire de ce projet une action partagée et dynamique.

Article 4. Comité de projet – Comité local de l'ORT

Le Comité de projet est co-présidé par le Maire de la Ville de Dreux et le Président de l'Agglomération du Pays de Dreux, soit M. Gérard Hamel.

Le Préfet de département et/ou le « référent départemental de l'Etat » désigné par le préfet y participent nécessairement.

Les Partenaires Financeurs et non financier y sont représentés. La constitution du groupe est détaillée en annexe dans les tableaux présentant les différentes équipes de travail.

Le Comité valide les orientations et suit l'avancement du projet.

Il se réunit de façon formelle à minima de façon trimestrielle, mais ses membres sont en contact permanent afin de garantir la bonne dynamique du Projet.

Article 5. Durée, évolution et fonctionnement général de la convention

La présente convention-cadre a été signée pour une durée de 6 ans et demi, à savoir jusqu'au 31/12/2024.

Ce délai intègre une **phase d'initialisation** aujourd'hui achevée de dix-huit (18) mois maximum visant à réaliser ou compléter un diagnostic de la situation et à détailler un projet de redynamisation du cœur de ville.

Nous présentons le 1^{er} avenant à la convention Action Cœur de Ville de Dreux, marquant la fin de la phase d'initialisation pour entrer en phase de déploiement et ayant valeur de convention ORT (Opération de Revitalisation du Territoire).

Les parties présentent le 1^{er} avenant contenant le diagnostic et le projet détaillé comportant un plan d'actions, marquant la fin de la phase d'initialisation pour engager en **phase de déploiement** et ayant valeur de **convention ORT** (Opération de Revitalisation du Territoire).

La phase de déploiement ne pourra excéder cinq (5) ans, et les engagements financiers des partenaires du programme cesseront au 31 décembre 2022, les délais de paiements pouvant courir jusqu'au terme de la convention.

Toute évolution de l'économie générale de la convention ou d'une de ses annexes, à l'exception des fiches action, sera soumise à approbation préalable de l'ensemble des signataires de la convention.

Chaque année, les parties se rapprocheront en vue de la signature d'un avenant précisant les actions à mettre en œuvre pour l'année, permettant ainsi une **gestion évolutive du plan d'actions**, en fonction de la préparation effective des opérations par rapport au calendrier prévisionnel initial.

Les fiches action sont validées et révisées uniquement par le maître d'ouvrage et les éventuels partenaires financiers, à l'exception de l'évolution d'une action structurante qui a des conséquences sur d'autres actions. Elle sera soumise au préalable à l'analyse du comité de projet, et si nécessaire du comité régional d'engagement.

À tout moment, d'ici au 31 décembre 2022, les collectivités peuvent proposer au Comité de projet installé l'ajout d'une **action supplémentaire** au plan d'actions. Après analyse de la proposition d'action, au regard de sa cohérence et de sa contribution à la mise en œuvre du projet, les partenaires financeurs concernés par l'action et les collectivités s'engageront réciproquement par la signature d'une fiche action qui sera alors annexée à la convention.

La modification d'une action est proposée et validée pareillement.

La durée de la présente convention pourra être prorogée par accord des parties.

Article 6. Phase d'initialisation

6.1. Réalisation du diagnostic

a) Activités

Dès signature de la présente convention, les collectivités engageront la réalisation d'un diagnostic de la situation de leur cœur d'agglomération afin d'identifier les forces sur lesquelles capitaliser et les faiblesses qui devront être dépassées dans la mise en œuvre du programme.

Si la collectivité dispose déjà d'un tel diagnostic, elle pourra soit le transmettre en l'état, s'il correspond aux attendus du programme, soit mettre à profit la phase d'Initialisation pour réaliser certaines études d'actualisation ou d'approfondissement.

Le diagnostic est réalisé à l'échelle d'un périmètre d'étude intégrant la ville-centre ainsi que tout ou partie de l'intercommunalité à laquelle elle appartient. Ce périmètre (le « **Périmètre d'étude** ») permet notamment d'identifier les interactions (complémentarités, concurrences, fractures, etc.) entre certaines fonctions du cœur d'agglomération et le reste du bassin de vie, ceci afin d'envisager les rééquilibrages et renforcements que pourrait nécessiter la redynamisation du cœur d'agglomération. Pour le territoire drouais nous choisissons de travailler à l'échelle du pôle urbain tel que défini dans le PLHi Dreux, Vernouillet, Luray et Chérisy. Si besoin cette échelle est adaptable aux besoins des sujets traités.

Le diagnostic doit couvrir les cinq (5) axes sectoriels mentionnés ci-après de sorte à permettre une appréhension systémique de la situation du cœur d'agglomération :

- Axe 1 – De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l'habitat en centre-ville ;
- Axe 2 – Favoriser un développement économique et commercial équilibré ;
- Axe 3 – Développer l'accessibilité, la mobilité et les connexions ;
- Axe 4 – Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine ;
- Axe 5 – Fournir l'accès aux équipements et services publics.

Il doit également intégrer les thématiques transversales que sont la transition énergétique et écologique, l'innovation, le recours au numérique et l'animation du cœur de ville.

Plus spécifiquement, les Parties ont convenu que le diagnostic réalisé par les Collectivités de la ville de Dreux, comprend les études suivantes :

Référence	Description succincte de l'étude	Calendrier de réalisation	Budget (€ TTC)
D.1 – Mise à niveau OPAH - RU	Stratégie habitat actualisée et renforcée notamment sur les copropriétés précaires et la stratégie foncière – Création d'un outil opérationnel	01/10/2018 – 01/03/2019	94 680 € TTC
D.2 – Dynamique Commerces	Définition d'une stratégie de redynamisation - Elaboration d'un plan d'actions - Accompagnement	10/02/2018 – 10/11/2018	47 430 € TTC
D.3 – Aménagement urbain	Faire l'articulation entre les documents de planification existants et la concrétisation de projets d'aménagement au service de l'attractivité du territoire drouais.	04/06/2018 – 01/12/2018	59 896,00 € TTC
D.4 – Smart City	Etat des lieux des besoins et du potentiel de développement d'outils smart city au service de la population et/ou de l'efficacité de la collectivité. Déclinaison d'une sélection de propositions au stade opérationnel.	04/06/2018 – 01/12/2018	23 436,00 € TTC
		01/03/2019	225 442 € TTC

L'avancement de l'élaboration du Diagnostic a fait l'objet de présentation lors des séances du Comité de projet.

Etude Actualisation OPAH-RU

Stratégie habitat actualisée – Création d'un outil opérationnel en stratégie foncière, suivi des (co)propriétés précaires, cartographie thermique, etc.

Etude Redynamisation commerciale

Définition d'une stratégie de redynamisation - Elaboration d'un plan d'actions – Accompagnement

Etudes Aménagement urbain

Faire l'articulation entre les documents de planification existants et la concrétisation de projets d'aménagement au service de l'attractivité du territoire drouais

Etude Smart City

Etat des lieux des besoins et du potentiel de développement d'outils smart city au service de la population et/ou de l'efficacité de la collectivité. Déclinaison d'une sélection de propositions au stade opérationnel

Renforcement de la stratégie d'Action

- Affiner les **Objectifs** par axes de travail
- Affiner les **périmètres** spécifiques (habitat insalubre et commerces) si nécessaire
- Apporter de nouvelles **Fiches Actions** opérationnelles



Afin de poursuivre la dynamique de projets structurants dans laquelle l'équipe s'est lancée et d'alimenter la phase de déploiement en actions, de nouvelles études vont être engagées principalement sur des phases opérationnelles.

Un premier recensement des besoins a fait émerger la liste d'études suivantes, cette liste pourra être ajuster et complétée au fil des avenants :

Habitat :

- AMO - habitat / foncier / politique du logement – plus large de l'OPAH
- AMO - étude sociologique et profil démographique

Requalification des espaces publics :

- AMO - Juridique et économique : montage de l'appel d'offre et choix de la structure juridique qui va porter la requalification des espaces publics du ventre ville
- Etudes complémentaires nécessaires à l'élaboration du cahier de charges pour la requalification de l'espace public
 - Diagnostic et propositions d'amélioration de la circulation et du stationnement
 - Diagnostic de l'ensemble des réseaux
 - Diagnostic voirie
 - Diagnostic phyto-arboricole
 - Relever topographique de l'ensemble des espaces publics du périmètre
- AMO - Architecte / Urbaniste conseil pour le suivi des travaux

Equipements et services :

- AMO – Offre de loisirs
- AMO – Accueil enfance / scolaire / jeunesse
- AMO – Marketing territorial

L'ensemble des études passées, en cours et à venir sont calibrées de sorte à permettre la création et l'alimentation d'un outil SIG base de notre démarche open data et du suivi fin de nos actions.

b) Soutiens des partenaires à l'élaboration du diagnostic

La réalisation du diagnostic par les Collectivités sera facilitée par la mobilisation des soutiens suivants de certains partenaires :

- o ANAH apportera son soutien sur l'étude de mise à niveau de l'OPAH-RU dont le montant et les conditions seront établis précisément une fois le prestataire connu. A priori il s'agira d'une subvention à hauteur de 50% de la somme engagée.
- o Caisse des Dépôts et Consignations apportera son soutien sur les études concernant la redynamisation des commerces, l'aménagement urbain et la smart city. Le montant et les conditions seront établis précisément dans les fiches actions dédiées, à priori il s'agira d'une subvention à hauteur de 50% de la somme engagée.

6.2. Préparation du projet de redynamisation du cœur de ville

a) Activités

Les Collectivités ont complété la définition d'une stratégie d'intervention puis l'élaboration d'un projet de redynamisation du cœur de ville (le « **Projet** »).

Ce projet détaille :

- le projet urbain d'ensemble du cœur de ville, ses grandes orientations par axe et les résultats attendus à l'issue de son déploiement ;
- le périmètre de l'Opération de Revitalisation de Territoire (ORT) au sein duquel s'inscrivent l'essentiel des actions ;
- les actions de redynamisation envisagées pour chacun des axes avec, notamment, (i) la justification de leur pertinence au regard du diagnostic et de leur faisabilité (maturité, soutenabilité financière, calendrier de réalisation réaliste, etc.) ; et (ii) les modalités de mise œuvre envisagées ; enfin (iii) les objectifs de résultat définis par le comité de projet.
- le budget global consolidé du projet, comprenant notamment les participations des budgets généraux et annexes des collectivités, les parts des maîtres d'ouvrage quand les collectivités ne le sont pas, et les parts attendus des partenaires cofinanceurs.
- le calendrier global de déploiement du projet.

Comme pour le diagnostic, le projet devra intégrer de façon systématique les thématiques transversales de transition énergétique et écologique, d'innovation, de recours au numérique et d'animation des centres-villes.

L'avancement de l'élaboration du projet a fait l'objet de présentation lors de séances du Comité de Projet.

b) Soutiens des partenaires financeurs à l'élaboration du projet

L'élaboration du projet ainsi que l'émergence de fiches actions se fait de manière co-construite avec les différents partenaires. Il n'y a pas, a priori d'échanges financiers à ce niveau mais du temps d'implication de chacun.

6.3. Rappel des actions matures

Le programme doit permettre de faire évoluer les cœurs de ville dans des délais assez rapides, en complément d'actions déjà engagées par les collectivités, avec des premières actions soutenues dès 2018.

Pour cette raison, les Parties ont convenu que des actions suffisamment matures et en cohérence avec ce que devrait être le projet de redynamisation du cœur de ville pourraient être lancées dès la phase d'Initialisation, donc avant que l'ensemble du diagnostic et du projet soient élaborés.

Il s'agit des actions suivantes démontrant l'intérêt de la ville de Dreux sur l'ensemble des axes de travail du programme :

Référence	Description succincte	Calendrier de réalisation	Budget (€ TTC)	Partenaires Financeurs concernés
AM.2	Chargé de Mission accompagnement réhabilitation logements - Mise en œuvre stratégie OPAH	01/01/2019 31/12/2024	295 000,00 €	
AM.3	Directeur de projet Action Cœur de Ville	01/05/2018 31/12/2024	357 732,00 €	ANAH

AM.4	Requalification du bâtiment de l'ancienne Caisse d'Epargne en Ecosystème numérique (Fab Lab, Formation, vidéoconférence, pépinière d'entreprises, coworking, création / dvpt d'entreprise, terrasse	01/07/2018 01/07/2020	2 425 620,00 €	Etat – CPER CR – CRST Europe – FEDER CDC
AM.5	Hôtel Ibis Styles – 60 Chambre – Pôle Gare	15/09/2018 15/11/2019	4 250 000,00 €	CDC
AM.6	Accompagnement mise en œuvre stratégie commerciale	15/09/2018 15/09/2019	17 850,00 €	CDC
AM.7	Recrutement Manager Commerce	01/07/2018 31/12/2024	400 000,00 €	
AM.8	Travaux d'amélioration du Marché Couvert – Tranche 1	01/07/2018 31/12/2018	50 000,00 €	
AM.10	Ilot Diagonal – Montage d'un projet global (locomotive commerciale, activité économique, réhabilitation, etc.)	01/07/2018 01/07/2020	1 625 000,00 €	CDC
AM.11	Implantation d'un restaurant dans l'actuel Maison de l'Habitat	01/08/2018 01/02/2019		
AM.12	Création du parvis sud - Projet qui achève le réaménagement complet du pôle gare	01/07/2018 01/11/2018	686 040,00 €	CR – Etat - CD
AM.13	Mobilités durables partagées – Tranche 1 déploiement des pistes cyclable	01/09/2018 31/12/2020	150 000,00 €	Interreg ADEME
AM.14	Implantation d'un parcours historique et d'interprétation / parcours thématiques (borné et numérique)	01/09/2018 31/12/2022	208 680,00 €	CDC – Europe
AM.15	Requalification des écoles de centre-ville – Tranche 1 Godeau et Alphonse Daudet	01/07/2018 31/12/2018	812 785,91 €	DSIL
AM.16	Restructuration du Théâtre	01/02/2018 01/07/2019	3 400 000,00 €	CR – CD - Etat

Ces premières fiches ont été précisées et font aujourd'hui l'objet d'un tableau plus précis en annexe 6.

En complément, nous faisons état des actions (notamment sur l'axe 1) qui sont mises en œuvre sur le territoire mais qui ne peuvent pas être soutenue par le programme. Il nous parait cependant important de les inclure dans le projet afin d'avoir une vision exhaustive des actions menées en faveur du développement de la dynamique drouaise.

Référence - Axe / obj.	Action	Description succincte	Lieu (ORT ou hors ORT)	Porteur	Maitrise Foncière
Axe 1	Minelli	Requalification ancien bâti - Accession Libre - Résidence de prestige - 21 lgts	ORT	IN SITU	Ville de Dreux
Axe 1	Silo Gare Sud	Opération mixte – 40 LLS dans un petit collectif et 8 individuels privés	ORT	OPH	OPH
Axe 1	ZAC Square du	Requalification ancien site industriel Lot A : 62 lgts dont 22 LLS acquis par l'OPH en VEFA Lot F 80 lgts dont 59 LLS acquis par l'OPH en VEFA Accession / Location libre	ORT	OPH OPH Nexity - SAEDEL - Autres	
Axe 1	Val Gelé	Requalification de friche - Ilot vide Accession Libre : 55 lgts	ORT		Ville de Dreux Ville de Dreux
Axe 1	Garage rivière	Requalification ancien garage Opération à définir - 40lgts potentiels	ORT	Ategia Opérateur privé à trouver	Ville de Dreux
Axe 1	Résidence Pierre-July	6 PLAI et 3 PLUS - OPH		OPH BDM	BDM

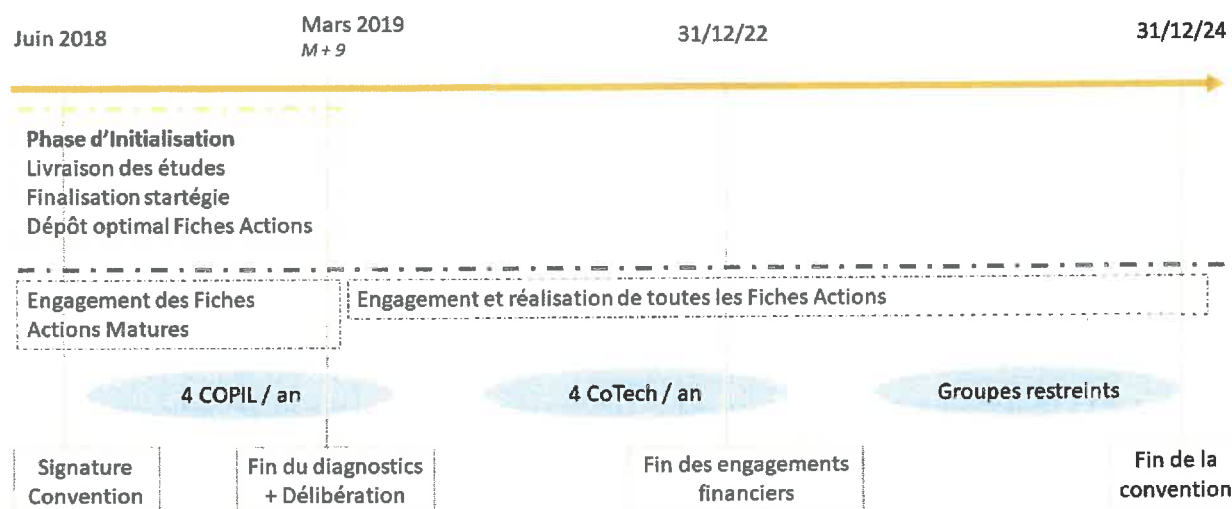
6.4. Achèvement de la phase d'Initialisation

A l'issue de la préparation du diagnostic et du projet détaillé par le Comité de Projet, les collectivités ont délibéré pour valider leurs engagements les 4 et 14 octobre 2019.

Le Comité régional d'engagement a validé ces éléments afin de préciser les modalités de soutien des partenaires financeurs.

Les parties ont procédé à la signature d'un avenant actant de l'achèvement de la Phase d'Initialisation et de l'engagement de la phase de déploiement.

Calendrier initial :



Les parties feront leurs meilleurs efforts pour annexer le maximum de Fiches action à la convention lors de la signature de cet avenant.

Article 7. Phase de déploiement – Convention ORT

7.1 Résultats du diagnostic

Le Diagnostic réalisé en phase d'Initialisation a mis en évidence un potentiel fort avec de vrais atouts mais en tout point un manque de cohérence, de structuration et lisibilité :

Axe	Forces/Opportunités	Faiblesses/Menaces
Axe 1 – De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l'habitat en centre-ville	<ul style="list-style-type: none"> • Intérêt architectural des bâtiments • Proximité de Paris 	<ul style="list-style-type: none"> • Etats des bâtiments • Précarités des propriétaires • Vacance
Axe 2 – Favoriser un développement économique et commercial équilibré	<ul style="list-style-type: none"> • Couloir économique • Patrimoine et Cadre de vie 	<ul style="list-style-type: none"> • Evasion • Déficit d'image
Axe 3 – Développer l'accessibilité, la mobilité et les connexions	<ul style="list-style-type: none"> • Pôle Gare & Bd Moderne • Plan mobilité (vélo, véhicules électriques partagés, stationnement, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> • Travail avec les partenaires (SNCF, STIFF, CR, etc.) • Adaptation des aménagements
Axe 4 – Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine	<ul style="list-style-type: none"> • Richesse des espaces • Potentiel patrimonial et culturel 	<ul style="list-style-type: none"> • Adaptation et qualité des aménagements • Entretien et vie du Patrimoine
Axe 5 – Fournir l'accès aux équipements et services publics	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'équipements • Qualité des services publics 	<ul style="list-style-type: none"> • Fragilité des équipements et services (santé, scolaires, enfance, etc.) • Parcours usagers

Le diagnostic complet est joint en Annexe 1 à la présente convention.

7.2 Présentation de la stratégie et du projet

La phase d'initialisation a permis d'élaborer et de partager entre les Collectivités, l'Etat et les Partenaires une stratégie d'intervention pour le cœur de ville et un projet de redynamisation du cœur de ville dont les caractéristiques sont décrites ci-après, de façon synthétique, et en Annexe 2 de façon plus détaillée.

a) Objectifs

Les objectifs du programme national action cœur de ville sont déclinés à travers les objectifs spécifiques assignés au projet de la ville de Dreux.

Ces objectifs généraux sont précisés par axe thématique auxquelles répondent des actions identifiées par les parties :

- Axe 1 – De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l'habitat en centre-ville
 - Développer l'habitat intermédiaire avec des typologies variées – diversification des profils
 - Travailler sur l'habitat ancien dégradé et les copropriétés précaires (réhabilitation habitat, rénovation énergétique, recyclage foncier, requalification patrimoine bâti, etc.)
 - Diminuer le taux de vacance très élevé du centre avec pour cible principale les jeunes familles et jeunes actifs - *980 logements vacants dans le centre-ville - soit 46% de la vacance de la commune et 20% de la vacance du centre-ville*

- Axe 2 – Favoriser un développement économique et commercial équilibré
 - Renforcer les relations aux promoteurs et porteurs privés – *faire émerger des projets d'installations*
 - Maintenir le socle économique existant – *notamment via des outils fonciers*
 - Fédérer les acteurs locaux pour une synergie des actions publics et privées
 - Transformer l'image drouaise en partenariat avec les acteurs privés

- Axe 3 – Développer l'accessibilité, la mobilité et les connexions
 - Offrir des alternatives à la voiture individuelle - *Développer l'offre de transport - aménagements, types de transport disponibles, etc.*
 - Augmenter la lisibilité et l'accès à la liaison Paris-Dreux - *Travailler avec le réseau ferré d'Ile de France et la SNCF*
 - Accompagner le changement de pratiques – *simplicité des solutions, communication et sensibilisation*

- Axe 4 – Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine
 - Investir sur l'espace public et les équipements – *Requalification de l'ensemble des espaces publics du centre-ville pour améliorer significativement le quotidien des usagers*
 - Améliorer la lisibilité et la simplicité d'accès aux points d'intérêts du centre-ville pour tout type d'utilisateur
 - Travail avec les investisseurs et acteurs locaux à la valorisation du potentiel drouais et de son patrimoine

- Axe 5 – Fournir l'accès aux équipements et services publics
 - Investir sur les équipements de qualité et leur développement (culture, santé, jeune public, loisir, etc.) – *multiplier les raisons de venir en centre-ville*

- Rebâtir une confiance en la qualité de l'offre de service et d'équipement drouais – *sélectionner les projets et cadrer leur fonctionnement*
- Utiliser les outils Smart City pour simplifier l'accès aux services privés ou publics – *stationnement, mobilité, agenda, cantines, démarches en ligne, etc.*

L'ensemble de ces actions s'appuient sur un socle sur plusieurs objectifs préalables partagés entre tous les axes et tous les acteurs :

- Une réflexion basée sur la proximité aux usagers et la capacité à concrétiser des projets
- La cohérence entre tous les outils produits pas les différents acteurs pour structurer l'action de manière transversale
- L'optimisation de l'analyse et du suivi de notre dynamique par le partage de notre stratégie clairement définie
- Le renforcement des équipes ainsi que la capacité des différents acteurs et partenaires à dialoguer et construire ensemble

b) Périmètres d'Intervention

Les Parties se sont accordées pour reconnaître les périmètres suivants :

- **Le périmètre de stratégie territorial** ancien périmètre d'étude de la convention Cœur de Ville correspondant au pôle urbain tel que défini au PLHi (Dreux, Vernouillet, Cherisy, Luray).
- **Le secteur d'intervention ORT**, synthèse des différentes études (aménagement urbain, habitat, commerces, etc.) - 188 ha - Surface Ville de Dreux : 2 400 ha dont environ 1 600 ha urbanisés
- **Trois zonages locaux prioritaires** qui permettent d'assurer la cohérence des choix d'intervention et de structurer le déploiement d'actions :
 - Circuit Chaland - Interventions court terme prioritaire notamment en matière de commerce
 - Hypercentre - Réhabilitation, Commerces, Circulation, Espaces Publics, Services
 - Centre-Ville - Diversification, Economie, Mobilités, Liaisons des différents Pôles, Equipements

Ces périmètres se sont construits sur les différentes études passées et en cours : PLU, AVAP, OPAH, Etude commerces, Etude Aménagement Urbain. Ils représentent une synthèse des différents enjeux dont les sources sont détaillées en annexe 3.

Des plans faisant clairement apparaître les limites des périmètres ainsi que la liste des rues concernées figurent en annexe 3 à la présente Convention.

Le périmètre de l'ORT et la justification de celle-ci ont été reconnus par un arrêté préfectoral (publié au recueil des actes administratifs de la préfecture d'Eure-et-Loir le 4 octobre 2019, en copie en annexe 'n') pour produire ses effets de droit.

Plan d'actions

Les parties s'entendent pour que la mise en œuvre du projet puisse se faire par les actions décrites ci-après, déployées conformément aux axes ci-avant exposés. Elles pourront être complétées ou révisées conformément aux dispositions de l'article 2.

Les 2 tableaux ci-dessous présente un résumé par axe du travail engagé, le détail apparaît en annexe 5.

👉 **Tableau : Fiche Action en cours de signature**

Référence	Description succincte	Lieu (ORT ou hors ORT)	Budget (€ TTC)	Partenaires Financeurs concernés

AX.1	Etude opérationnelle OPAH-RU Réhabilitation immeuble 7, rue aux Tanneurs – logements + RDC commerce Création d'un Hôtel Ibis Style 4 étoiles	ORT	4 779 684 €	ANAH Action Logement Caisse des Dépôts
AX.2	Etude et accompagnement dynamique commerces Recrutement Manager Commerce Boutique à l'essai Boutik'école Boutique LOCO Connaissance de la cible commerce : Potloc / Fluxvision Vitrines – Soutien à la rénovation des vitrines des commerçants – 10 à 15 projets prévus sur l'année – opération reconductible	ORT	1 023 787 €	Caisse des Dépôts CR – Centre Val de Loire BGE Ismer CMA CCI IEL
AX.3	Déploiement des pistes cyclables Véhicules électriques partagés – e-hubs Application mobilité / stationnement Expérimentation Parking Map Chef de projet mobilité	ORT	1 379 584,00 €	Interreg ADEME Etat – DSIL Caisse des Dépôts
AX.4	Réaménagement du Pôle Gare Parcours historiques physiques et numériques Maquette Dreux 2030 Echantillon d'aménagement - Mise en lumière de palais de Justice Echantillon d'aménagement - Parcours thématiques dans la ville Echantillon d'aménagement - Rond-point expérimental Echantillon d'aménagement - Mobilier urbain		7 779 084,00 €	CR – Centre Val de Loire Etat – DSIL et CPER Caisse des Dépôts
AX. 5	Ecosystème Numérique Requalification du Théâtre Skate-Park Wifi Public Application Dreux Quotidien Agenda augmenté Recrutement Chef de Projet Ville Numérique Recrutement Chef de Projet Marketing Territorial	ORT	6 893 387,00 €	FEDER CR – Centre Val de Loire CD Etat – DSIL Caisse des Dépôts
Tout axe	Recrutement Directeur de Projet Recrutement Référent opérationnel Cœur de Ville	ORT	403 110,00 €	ANAH

Détail du tableau et des actions en annexe 5

Chaque Action ayant été exposée de façon détaillée puis instruite par le ou les partenaire(s) financeur(s) concerné(s) par ladite Action, fait l'objet d'une Fiche action annexée au fil de leur signature à la présente Convention.

Certaines Fiches Actions se dessinent actuellement mais ne peuvent pas être aujourd'hui décrites suffisamment finement pour faire l'objet d'une signature et donc entrer dans le tableau récapitulatif.

Cependant, afin d'être le plus exhaustif possible sur l'avancement du projet, nous proposons un second tableau faisant état des Fiches à venir et de leur estimation budgétaire.

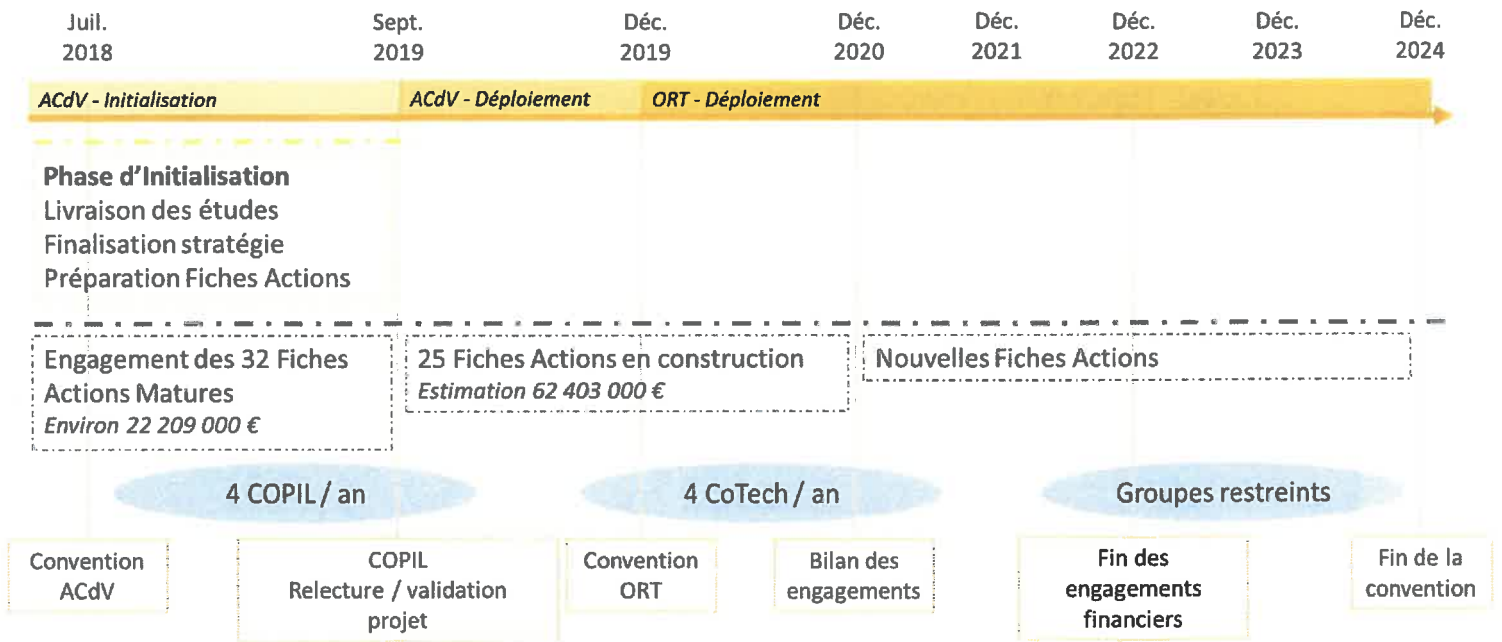
☉ **Tableau : Fiche Action en cours de finalisation**

Référence	Description succincte	Lieu (ORT ou hors ORT)	Budget Estimé (€ TTC)	Partenaires Financeurs potentiels
AX.1	42 rue Maurice Viollette 17 rue Ernest Renan 10 rue aux Tanneurs Accompagnement amélioration habitat – travaux Accompagnement amélioration habitat – ingénierie AMO - habitat / foncier / politique du logement – plus large de l'OPAH AMO - étude sociologique et profil démographique	ORT	23 137 700,00 €	
AX.2	Reconstruction ilot bâti (ancien Diagonal) – Quai aux Arbres – RDC commerces – logements – Maison de Santé Pôle tertiaire EPARECA Fond trésorerie commerces / travaux Parcours entrepreneur	ORT	6 600 000,00 €	
AX.4	Requalification des espaces publics – Etudes + Travaux Lot 1 – Place Mésirard AMO Juridique et économique AMO – Architecte conseil Etudes et Diagnostics complémentaires (voirie, réseaux, circulation, arbres, topographie)	ORT	32 430 000,00 €	
AX. 5	Déploiement Parking Map Portail « sortir » Open Data Lutte contre l'illectronisme AMO – Offre de loisirs AMO – Accueil enfance / scolaire / jeunesse AMO – Marketing Territorial	ORT	235 000,00 €	

c) Calendrier général

Le plan d'action sera mis en œuvre dans un délai ne pouvant excéder cinq (5) ans à compter de l'engagement de la phase de déploiement. Les derniers crédits engagés par les partenaires financeurs, qui pourront être décaissés postérieurement, le seront avant le 31 décembre 2022.

Calendrier synthétique de la mise en œuvre du projet et principaux jalons :



Le calendrier détaillé du projet figure en annexe 4.

Article 8. Suivi et évaluation

Un état d'avancement déclaratif simple est soumis trimestriellement au Comité de projet et transmis au Comité régional d'engagement. Il met en évidence l'avancement global du projet et de chacun des actions.

Lors de la finalisation d'une action, un rapport détaillant les modalités de mise en œuvre de l'action, les résultats atteints et les modalités de pérennisation des résultats envisagés, est présenté au Comité de projet et transmis au Comité régional d'engagement.

Le Comité régional d'engagement pourra solliciter à mi-contrat un rapport d'avancement déclaratif ou une mission d'évaluation externe.



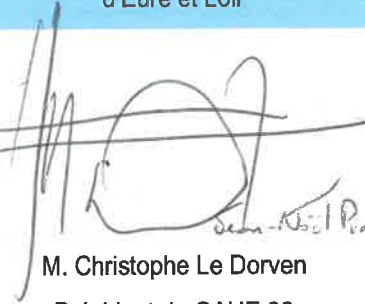

Le suivi effectué lors du déploiement du projet se conclura par une phase d'évaluation finale afin de juger des résultats du projet. Cette évaluation se réalisera à partir d'une grille qui suivra les cinq (5) axes thématiques, avec certains indicateurs communs au Programme national, et d'autres qui seront librement sélectionnés et propres aux problématiques locales.

Article 9. Traitement des litiges

Les éventuels litiges survenant dans l'application de la présente Convention seront portés devant le tribunal administratif de Versailles 78000.

Convention signée en 3 exemplaires, le 13 décembre 2019

<p>Ville de Dreux</p>	<p>Agglomération du Pays de Dreux</p>	<p>Etat</p>
 <p>M. Jean-Michel Poisson Adjoint au Maire de Dreux</p>	 <p>M. Gérard Hamel Président de l'Agglomération</p>	 <p>Mme Fadela Benrabia Préfète d'Eure-et-Loir,</p>
<p>Caisse des dépôts</p>	<p>ANAH</p>	<p>Action Logement</p>
 <p>Julie-Agathe Bakalowicz Directrice régionale Banque des Territoires Centre-Val de Loire</p>	 <p>Mme Fadela Benrabia Préfète d'Eure et Loir et Déléguée locale de l'Anah</p>	 <p>M. Dhenne Dominique Président du Comité Régional</p>
<p>Conseil Régional Centre Val de Loire</p>	<p>Conseil Départemental d'Eure et Loir</p>	<p>Chambre des Métiers et de l'Artisanat d'Eure et Loir</p>
 <p>M. François Bonneau Président du Conseil Régional</p>	 <p>M. Claude Térouinard Président du Conseil Départemental</p>	 <p>M. Michel Cibois Président de la CMA 28</p>
<p>Chambre de Commerce et d'Industrie d'Eure et Loir</p>	<p>Initiative Eure et Loir</p>	<p>OPH</p>
 <p>M. Michel Guerton Président de la CCI 28</p>	 <p>M. Emmanuel Paragot Président d'IEL</p>	 <p>M. Daniel Catalan Directeur de l'OPH</p>

SPL	Gédia	Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement d'Eure et Loir
 Mme Chantal Deseyne Administratrice de la SPL	 M. Philippe Rive Directeur de Gédia	 M. Christophe Le Dorven Président du CAUE 28
BGE Ismer		
 Mme Jacqueline Dumas Présidente BGE Ismer		

ANNEXES

Annexe 1– Livrables des études réalisées dans le cadre du diagnostic

Annexe 2 – Document de présentation du projet

Annexe 3 – Plan des périmètres d'intervention

Annexe 4– Calendrier détaillé du projet

Livré en fin de phase d'initialisation

Annexe 5 – Budget détaillé du projet

Livré en fin de phase d'initialisation

Annexe 6 – Fiches Actions

21 Fiches Actions Matures qui seront suivies par des compléments dans les premiers mois de la convention

Annexe 1 et 2 – Livrables des études réalisées dans le cadre du diagnostic et présentation du projet

Les études réalisées depuis 2008 ont permis d'établir un diagnostic assez complet du territoire. Les livrables de ces études sont tous disponibles et nous proposons ici un résumé. Les 4 études en cours ou prévues viendront renforcer la mise en œuvre d'actions opérationnelles répondant à ces constats.

Etudes réalisées et conclusions principales :

Cœur d'Agglo – 2008 - LFU	Cœur Actif (<i>commerces – renforcer accessibilité – polarités à connecter</i>) / Cœur habité (<i>diversifier habitat – îlot mixte intégrant équipements</i>) / Cœur valorisé (<i>patrimoine, Blaise, animation, promenade</i>) 2 projets structurants : le bd Moderne (<i>retournement CV – nouvel accès – nouvelle image – pôle tertiaire et pôle d'échanges</i>) – le cœur rayonnant (<i>commerces, visibilité équipements, nv opérations logements, partage espace piétons, vélos, voitures, etc.</i>)
PLU – 2012 - Projurba	
OPAH-RU – 2012	
DAAC – 2015 - Bérénice	Situation : Couloir économique – Paris / Rouen / Orléans – Pôle urbain en frange IDF Structuration : Diversité urbaine – Potentiel bâti fort <i>habitat / service / patrimoine</i> Développement : commerciale de centre-ville, pôle tertiaire gare, potentiel tourisme et excursion, typologie habitat intermédiaire, valoriser et renforcer équipements, accueil entreprise (<i>reconversion anciens sites d'activité – nouvelles structures d'accueil activités diversifiées</i>), politique équilibré transport (<i>mobilité durable – accès places principales TC – desserte cohérente de la ville</i>), mise en valeur le patrimoine naturel et Paysager de Dreux
PLHi – 2016 - Guy Taïeb Conseil	
SCOT – 2016 – VEA / Biotope / INDIGGO / GTC	
Etude stationnement – 2016 - Transorco	
AVAP – En cours – BE AUA & Atelier Atlante	Lutte contre la vacance – locataires pauvres – habitat indigne 361 en CV – copropriété précaire
Cœur d'Agglo – 2008 - LFU	Centralité urbaine indicateur du dynamisme du bassin de vie Image du territoire, vitrine, lieu de vie partagé / potentiel patrimoniale à valoriser Zones commerciales périphériques : à maîtriser pour une action complémentaire au centre-ville.
PLU – 2012 - Projurba	
OPAH-RU – 2012	
DAAC – 2015 - Bérénice	Pôle urbain : 297 lgts / +0,45% pop / diversification et équilibrage offre (<i>jeunes, seniors, individuels, etc.</i>) / <i>dypt</i> stratégie foncière / NPNRU / réhabilitation habitat ancien dégradé (OPAH)
PLHi – 2016 - Guy Taïeb Conseil	
SCOT – 2016 – VEA / Biotope / INDIGGO / GTC	Identité : projets pluriels – carrefour – manque d'identité - Gare de Dreux entrée touristique, économique et résidentielle Développement : spécificités environnementales et espaces verts du territoire, offre logement, offre équipements structurants, mobilités douces utilitaires, redynamisation commercial, aménagement numérique
Etude stationnement – 2016 - Transorco	
AVAP – En cours – BE AUA & Atelier Atlante	

Cœur d'Agglo – 2008 - LFU

PLU – 2012 - Projurba

OPAH-RU – 2012

DAAC – 2015 - Bérénice

PLHi – 2016 - Guy Taïeb
Conseil

SCOT – 2016 – VEA /
Biotope / INDIGGO / GTC

Etude stationnement –
2016 - Transorco

AVAP – En cours – BE AUA &
Atelier Atlante

Hyper centre : Définition nouvelle zone rouge / Faire tourner le stationnement (*inciter les résidents à gérer leur stationnement hors de l'espace public et stationnement limité à 1h*)
Exploiter les parkings souterrains

Identité : Ville frontière / Patrimoine paysager et naturel (*Blaise*) / Patrimoine architectural et urbain (*centre médiéval – maison pan en bois – hôtels particuliers – enceintes – faubourgs – villas*)
Parcours touristique patrimoniale et culturel : état de tout ce qui est valorisable

Apports des études complémentaires pré-opérationnelles :

Etude Actualisation OPAH-RU

Stratégie habitat actualisée – Création d'un outil opérationnel en stratégie foncière, suivi des (co)propriétés précaires, cartographie thermique, etc.

Etude Redynamisation commerciale

Définition d'une stratégie de redynamisation - Elaboration d'un plan d'actions – Accompagnement

Etudes Aménagement urbain

Faire l'articulation entre les documents de planification existants et la concrétisation de projets d'aménagement au service de l'attractivité du territoire drouais

Etude Smart City

Etat des lieux des besoins et du potentiel de développement d'outils smart city au service de la population et/ou de l'efficacité de la collectivité. Déclinaison d'une sélection de propositions au stade opérationnel

Renforcement de la stratégie d'Action

- Affiner les objectifs par axes de travail
- Affiner les périmètres spécifiques (habitat insalubre et commerces) si nécessaire
- Apporter de nouvelles Fiches Actions opérationnelles

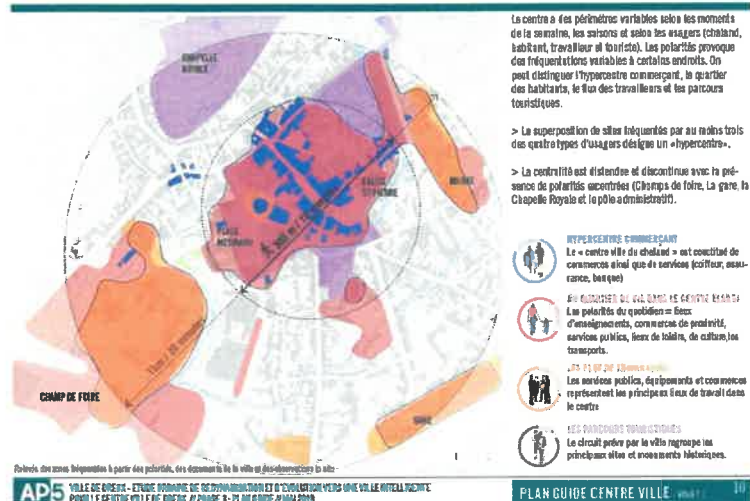


A l'issue des différentes études engagées nous pouvons fournir un certain nombre d'éléments de synthèse en matière de diagnostic et d'actions qui en découle. L'intégralité des études réalisées, engagées ou à venir comporte un volet opérationnel très important permettant l'émergence de nouvelles fiches actions. Les livrables complets sont disponibles à tous les partenaires.

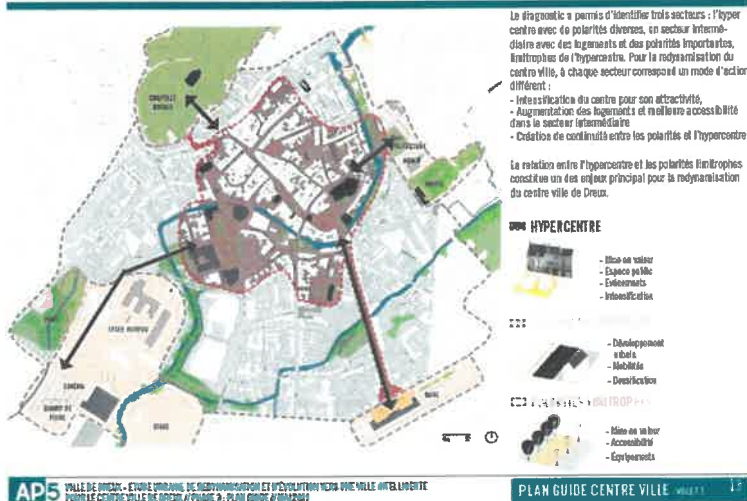
L'ensemble des études menées sont convergentes et les actions qui en découlent servent souvent plusieurs axes de travail (habitat, commerce, espaces publics, mobilité, services).

Etude urbaine de redynamisation et d'évolution vers une ville intelligente pour le centre-ville de Dreux

Superposition des différentes polarités selon les usagers



Les emprises du centre ville : trois secteurs d'interventions



Il s'agit de transformer le centre-ville en utilisant le « déjà-là » et en développant de nouvelles activités. Trois attentes ont été identifiées lors de la réalisation du diagnostic et des rencontres avec les habitants :







- Intensifier le centre,
- Créer une continuité territoriale à l'échelle de l'agglomération,
- Promouvoir une nouvelle image de la ville.

Pour développer ces orientations, 5 objectifs ont été définis pour recueillir l'ensemble des intentions exprimées lors des scénarios :

- Intensifier le centre pour les habitants au quotidien
- Permettre des parcours multi-usagers et multi-motifs
- Intégrer Dreux dans une dynamique d'agglomération
- Permettre une variété des polarités et des manifestations
- Dreux, une ville « Quotidienne et Royale »

De ces objectifs découlent un plan d'actions qui trouve des déclinaisons à court, moyen et long terme :

LES AMBITIONS POUR DREUX EN 2030

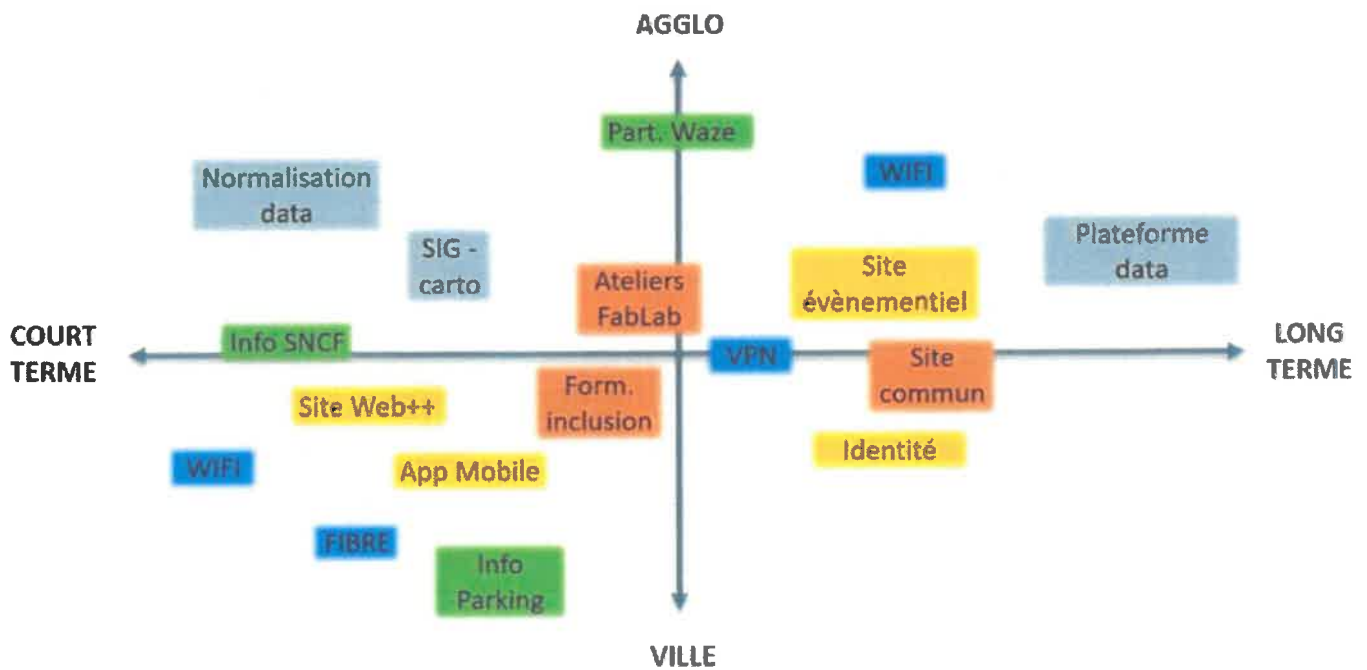
HABITER PLUS LE CENTRE	NOUVELLES POLARITÉS	MOBILITÉ : PORTE-A-PORTE	PERSONNALISATION NUMÉRIQUE	CALENDRIER AUGMENTÉ	MISE EN VALEUR VILLE+AGGLO
 <p>500 NOUVEAUX HABITANTS + 150 Hébergements</p> <p>CONFORT RÉSIDENTIEL : réseaux, détente, sports, mobilité, commerces, services, accompagnement de ville</p>	 <p>3 NOUVEAUX PÔLES jeunes-formation, détente, échange et commerces</p> <p>10 000 M2 NOUVEAUX D'ACTIVITÉS ET COMMERCES</p> <p>ÉVÉNEMENTS SUR LES ESPACES PUBLICS ET ÉQUIPEMENTS INTENSIFIÉS plateau</p> <p>NOUVEAUX SERVICES AUX HABITANTS école, équipements, mutualisés, maison, proxiroom</p>	 <p>CHOISIR SES MODES DE DÉPLACEMENTS vélos, voitures, aux à pied</p> <p>EN VÉLO DANS LE CENTRE de 10 à 20 km/h, confort, table, qui la voiture dans un rayon de 15km</p> <p>NOUVELLES FORGES DE MOBILITÉ Application, transport en commun plus souple, partage, prêt-on, augmenté</p>	 <p>UNE PLATEFORME NUMÉRIQUE UNIQUE Pour tous, 24h/24 Ville+Agglo</p> <p>INFORMATION SUR LES ACTIVITÉS ET LA MOBILITÉ DU CENTRE</p>	 <p>COMPOSITION ET AUGMENTATION DES MANIFESTATIONS SELON LES SAISONS</p> <p>MANIFESTATIONS A L'ÉCHELLE DU CENTRE, DE L'AGGLO ET DE LA RÉGION</p>	 <p>REQUALIFICATION DES ESPACES PUBLICS sols, plantations, plateaux</p> <p>FACILITER L'ACCÈS AUX POLARITÉS DU CENTRE ET DE L'AGGLO</p> <p>LE PAYS DE DREUX MARKETING TERRITORIAL « QUOTIDIEN ET ROYAL »</p>

LA PLACE DES RESTAURANTS : PLACE MÈTEZEAU



Zoom sur la dimension numérique

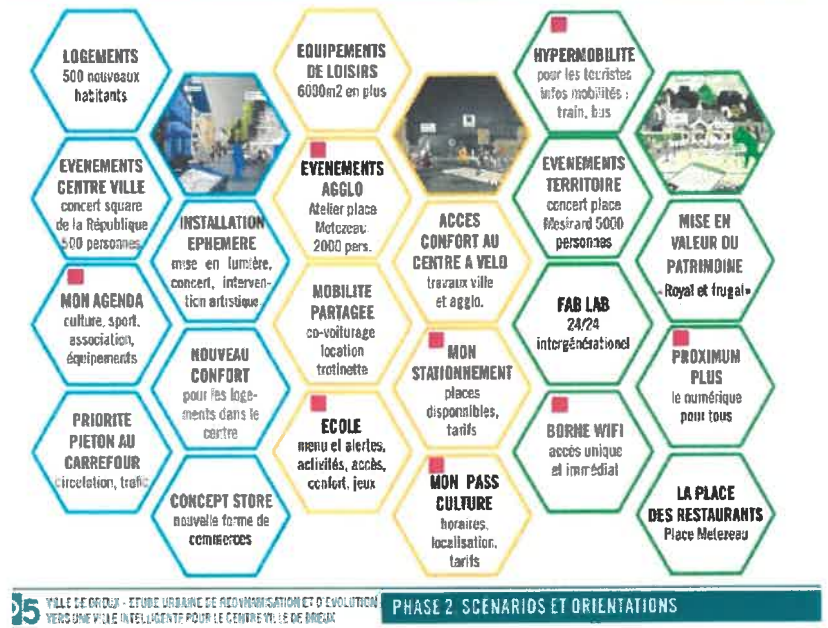
Les grandes lignes du diagnostic :



Une cohérence des objectifs poursuivis et des actions programmées :



HÈSE DES ORIENTATIONS DES SCENARIOS



Un plan d'action spécifique concernant le numérique tourner vers deux grandes orientations :

- Donner accès au numérique et simplifier les démarches usagers
- Lutter contre l'illectronisme, n'écarter personne des services

EN RESUME

Administration



Df. Des services à valeur ajoutée pour l'application
Ouverture Tell My City aux citoyens
Développement des passerelles data entre sites et applications (API)

Tourisme



Travail sur données d'agenda
Application mobile pour le parcours
Cartographie

Mobilité



Ouverture données Linéad/Keolis
Lien paiement parking autres app.
API données SNCF
VLS

Participation



Ouverture Tell My City aux citoyens
Formation/ projet e-inclusion maisons Proximum
Usage du Tiers lieu pour innovation participative

Commerce



Cartographie participative
Sensibilisation FB via le tiers lieu

Patrimoine



Meilleur suivi déploiements Orange
RIP/VPN municipal
Expérimentations

Fablab



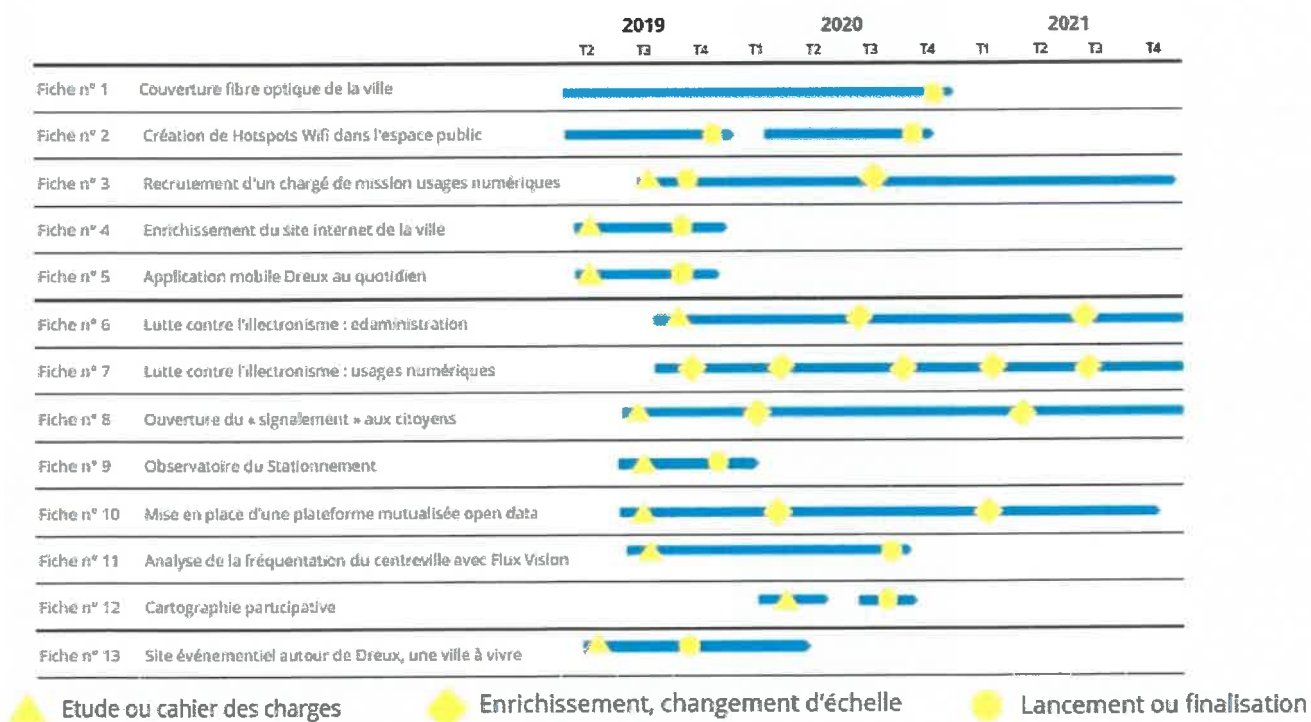
Un lieu dédié à la transformation numérique
Pilotage expérimentations ex : parking / bat. intelligents
Lieu dédié à la transformation numérique

Des actions à court, moyen et long terme planifiées :

	HABITER PLUS LE CENTRE	NOUVELLES POLARITÉS	MOBILITÉ : PORTE A PORTE	PERSONNALISATION NUMÉRIQUE	CALENDRIER AUGMENTÉ	MISE EN VALEUR DE LA VILLE ET AGGLO
COURT TERME	Bornes wi-fi Information stationnement (parkings fermés) Plan de ville numérique et physique Convention Orange fibre	FabLab Mézèreau, dédié à la transition numérique Maisons Proximum connectées et lieux d'inclusion numérique	Information stationnement meilleure connaissance (Parking Map) Utilisation de la data Weat pour connaître les usages	Application Dreux dans ma Poche Sélection de sources de données externes pour enrichir le site ville (API) Choix de 5 données ville prioritaires à forte valeur pour l'utilisateur Ouverture au citoyen de Tellmycity	Centralisation de tous les événements qu'ils soient culturels, touristiques ou associatifs / accès multicanal	Approche de diffusion multicanale Automatismes de publication sur les réseaux sociaux
MOYEN TERME	Territoire 100% fibre	FabLab hors les murs	Information multimodale TC, TAD, Transports scolaire TAD nouvelle génération (utilisation algorithmique pour fluidifier le service)	Extension de la plateforme Dreux dans ma poche à l'agglomération Nouveaux jeux de données	Centralisation des événements à l'échelle de l'agglomération	Coordination éditoriale ville / agglo / OTS Définition d'une marque territoriale
LONG TERME	Couverture fibre, mobile 4G et réseaux bas débit (smart city)		Offre MAAS (Mobilité as a service) : une application centralise toute l'offre de déplacement à l'échelle du territoire	- La plateforme de données de l'agglomération est connectée aux applications métier et aux grands diffuseurs de données (open data)	Le calendrier est partagé avec de grands acteurs de la promotion touristique / avec des offres tout compris	Le pays de Dreux est associé à une « destination » avec une marque de territoire forte, bien référencée

Dreux ville intelligente | Réseau

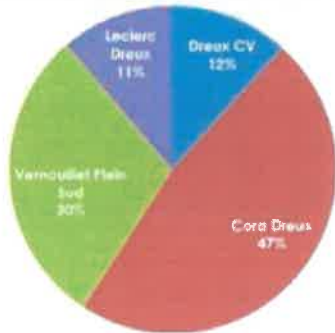
3. Le planning à court terme



Zoom sur la dynamique commerces

Les grandes lignes du diagnostic :

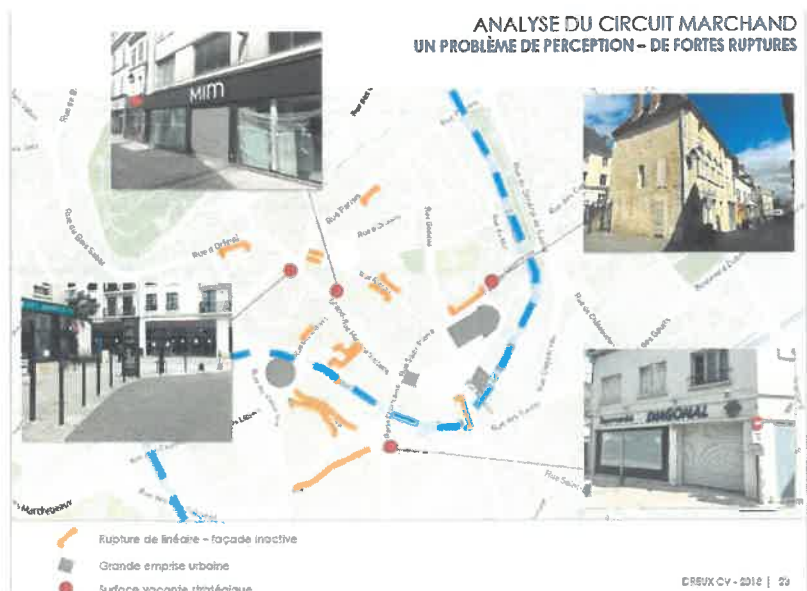
- Une zone de chalandise de 132.000 hab., au potentiel contrasté
 - Cibler la zone 2 – avec un meilleur indice de revenu la faire revenir consommer et vivre
- Une offre étriquée au sein d'un environnement concurrentiel très fort - 12% de vacances
 - Se différencier et monter en gamme
- Un centre-ville peu lisible et morcelé, qui n'est pas une référence incontournable dans l'agglomération
 - Concentrer tous nos efforts (aménagement, accompagnement, habitat, etc.) sur un secteur restreint



ACTION CŒUVI



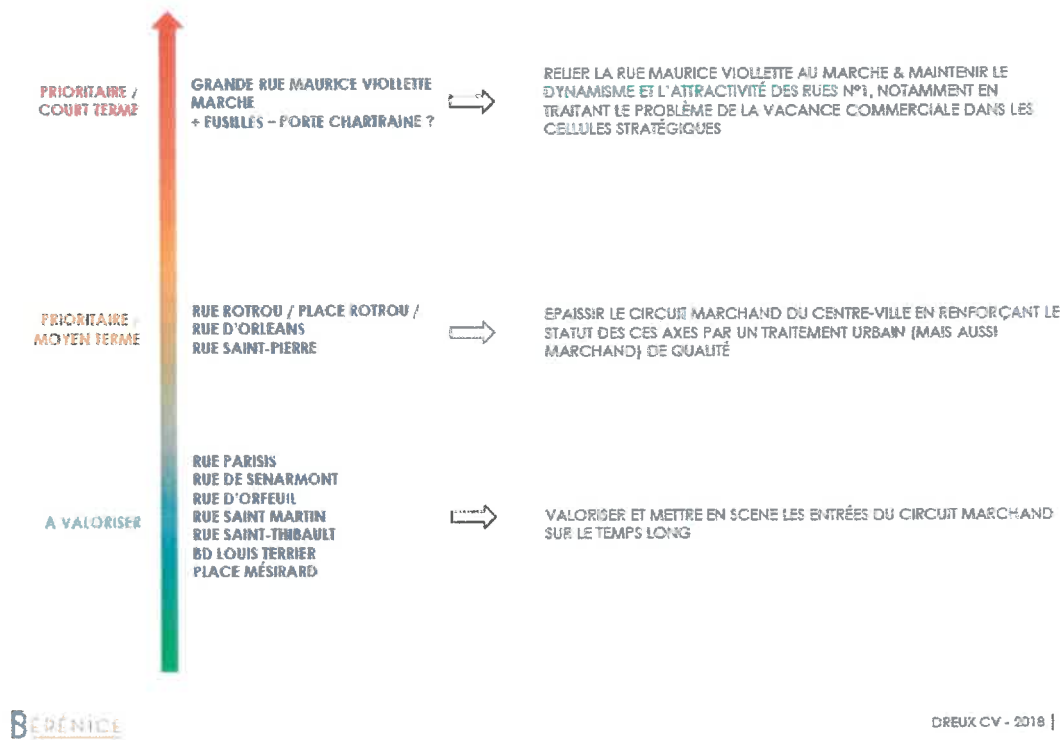
- Traiter la vacance des sites stratégiques
Mim / Monoprix / Diagonal / Maison Romane
- Investir dans des projets immobiliers de façon ciblée et opportuniste
Diagonal / Marché / Boutique à l'essai / Observatoire / EPF
- Montée en gamme et en qualité
AAP / Démarchage / Enquête / Charte / Vitrines / Partenariats Privés
- Améliorer de façon significative l'expérience de visites
Signalétique / Circulations / Union Commerçants / Animations



DREUX CV - 2010 | 29

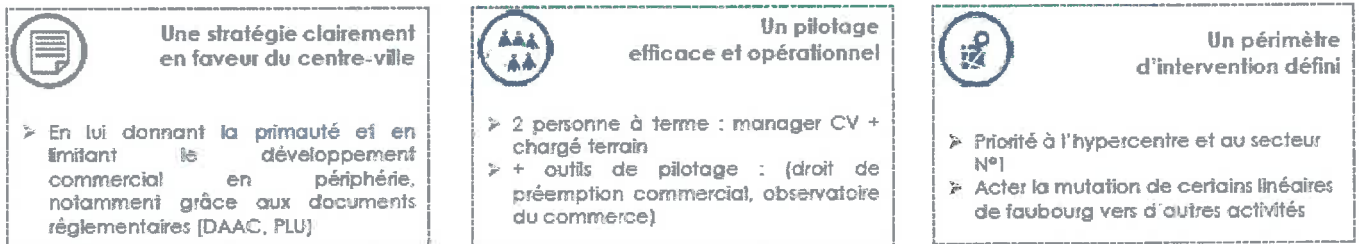
Une stratégie qui se décline selon des priorités et un plan d'actions à court, moyen et long terme :

PRÉPARATION DE LA DÉMARCHE D'INTERVENTION PROPOSITION DE HIÉRARCHIE D'INTERVENTION



SYNTHÈSE PRÉFIGURATION D'UN PLAN D'ACTION

ORGANISATION ET PRÉPARATION DE LA DÉMARCHE D'INTERVENTION



LES LEVIERS D'INTERVENTION



Des actions prioritaires engagées :

Axe de travail	Actions
Aménager un circuit de visite qualitatif et resserré	<p>Définir le périmètre cible, en fonction de la carte de l'hypercentre proposée par Bérénice et des recommandations d'AP 5.</p> <p>Déployer le dispositif signalétique de centre-ville : mise à plat et amélioration du dispositif existant.</p> <p>Subventionner les travaux de création / rénovation de vitrines : premières subventions versées.</p>
Améliorer de façon significative l'expérience de visite	<p>Etendre et harmoniser les horaires d'ouverture des commerces : premiers ateliers de travail organisés avec les commerçants par l'UCAD.</p> <p>Faciliter le stationnement : mettre en œuvre la carte de fidélité numérique mutualisée.</p> <p>Assurer une présence plus régulière des agents sur le terrain, via une personne référente pour remonter les éventuelles difficultés rencontrées par les commerçants et rendre l'action de la ville plus visible.</p> <p>Se doter d'un agenda culturel et événementiel renouvelé, et couvrant toute l'année. 1^{ère} étape : mise à plat et coordination des événements existants.</p>
Encourager la montée en gamme de l'offre commerciale.	<p>Qualifier les attentes de la clientèle ciblée via une enquête appropriée (résultats enquête PotLoc + définition des orientations de la Ville pour répondre aux attentes formulées)</p> <p>Etablir la liste des enseignes prioritairement ciblées en centre-ville.</p> <p>Etablir une liste des commerçants franchisés en centre-ville de Dreux, susceptibles de développer de nouvelles enseignes, afin de les solliciter en fonction des opportunités (demandes d'enseignes et disponibilités de locaux)</p> <p>Identifier de premières cibles de commerçants franchisés et de "bons" indépendants implantés sur des villes de la région (Chartres, Evreux, Rambouillet ...), susceptibles de se développer en centre-ville de Dreux.</p> <p>Elaborer une plaquette de promotion du centre-ville de Dreux pour adresser les porteurs de projets.</p> <p>Représenter la Ville de Dreux aux salons spécialisés : Franchise Expo (mars 19), SIEC (juin 19)</p>
Promouvoir la marque « Dreux centre-ville » de façon collective et offensive.	<p>Optimiser les outils existants (logo et charte graphique "Ici C'est Dreux") pour augmenter la visibilité du centre-ville (visibilité numérique / réseaux sociaux et visibilité physique / campagnes d'affichage)</p> <p>Fédérer les acteurs du centre-ville autour de la promotion de la marque : lancement des pages Facebook et Instagram "Dreux centre-ville" (cf. notamment l'exemple de "Martigues Coeur de Ville"), et organiser un premier atelier de travail avec les commerçants influenceurs pour promouvoir l'outil.</p>
Investir sur des projets immobiliers, de façon ciblée et opportuniste.	<p>Créer l'observatoire des locaux commerciaux disponibles en centre-ville.</p> <p>Ouverture de la première Boutique à l'Essai</p> <p>Valoriser l'îlot Diagonal pour y réimplanter une offre commerciale qualitative : type de montage et programme de l'opération arrêtés</p> <p>Mener la requalification du marché couvert : disposer des réponses et propositions suite à l'appel à projets.</p>

Zoom sur l'étude opérationnelle OPAH-RU – 1ers résultats d'étude base d'une discussion non validés à ce jour

48 scénarios classés par types de financements et catégories de travaux afin de calibrer un accompagnement au plus proche des besoins du territoire : la précision des moyens humains et financiers nécessaires est déterminante dans la réussite concrète de l'opération

Résultats d'une analyse croisée entre des relevés terrains (ateliers, repérage, etc.) et des données publiques (CAF, DVF, Cadastre, Filocom, etc.).

DENORMANDIE

Créer des opportunités d'investissement dans l'habitat
Pour des opérations qualitatives différenciées
Pour les promoteurs souhaitant travailler dans l'ancien

1€ public → privé		5 ans		1 an	
Investissement	3 400 000,00 €	720 000,00 €	720 000,00 €		
dont particuliers	1 200 000,00 €	240 000,00 €	240 000,00 €		
dont Etat - Anah	2 400 000,00 €	480 000,00 €	480 000,00 €		
logements	150	30	30		
projets	100	20	20		
vacants réhabilités	120	24	24		

1€ public → privé

Investissement : 10 085 000,00 € 2 177 000,00 €

dont particuliers : 10 085 000,00 € 2 177 000,00 €

dont Etat - Anah : - € - €

dont Autres inclua Ville-EPCI : - € - €

Ingénierie : 879 000,00 € 173 800,00 €

dont Etat - Anah : - € - €

dont Autres inclua Ville-EPCI : 1 009 000,00 € 200 000,00 €

OPAH (Anah + compléments + RU)

Focaliser le financement sur les métrages qui en ont le plus besoin
Rendre possible des projets qui ne se réaliseraient pas sans financement
Remplacer l'image de cour de ville

1€ public → privé		5 ans		1 an	
Investissement	9 782 000,00 €	1 492 000,00 €	1 492 000,00 €		
dont particuliers	6 182 000,00 €	1 294 000,00 €	1 294 000,00 €		
dont Etat - Anah	1 105 900,00 €	221 800,00 €	221 800,00 €		
dont Autres inclua Ville-EPCI	2 413 000,00 €	400 000,00 €	400 000,00 €		
logements	450	60	60		
projets	470	66	66		
vacants réhabilités	400	16	16		

1€ public → privé

Investissement : 10 085 000,00 € 2 177 000,00 €

dont particuliers : 10 085 000,00 € 2 177 000,00 €

dont Etat - Anah : - € - €

dont Autres inclua Ville-EPCI : - € - €

Ingénierie : 879 000,00 € 173 800,00 €

dont Etat - Anah : - € - €

dont Autres inclua Ville-EPCI : 1 009 000,00 € 200 000,00 €

BUNTI

Pour tous les porteurs de projets prêts à investir dans la ville
Créer une dynamique d'écueil et de maintien de population
en effet lever de l'action sur le cœur de ville

1€ public → privé		5 ans		1 an	
Investissement	10 085 000,00 €	2 177 000,00 €	2 177 000,00 €		
dont particuliers	10 085 000,00 €	2 177 000,00 €	2 177 000,00 €		
dont Etat - Anah	- €	- €	- €		
dont Autres inclua Ville-EPCI	- €	- €	- €		
logements	230	50	50		
projets	315	69	69		
vacants réhabilités	120	24	24		

1€ public → privé

Investissement : 10 085 000,00 € 2 177 000,00 €

dont particuliers : 10 085 000,00 € 2 177 000,00 €

dont Etat - Anah : - € - €

dont Autres inclua Ville-EPCI : - € - €

Ingénierie : 879 000,00 € 173 800,00 €

dont Etat - Anah : - € - €

dont Autres inclua Ville-EPCI : 1 009 000,00 € 200 000,00 €

DENORMANDIE

Créer des opportunités d'investissement dans l'habitat
Pour des opérations qualitatives différenciées
Pour les promoteurs souhaitant travailler dans l'ancien

1€ public → privé		5 ans		1 an	
Investissement	3 400 000,00 €	720 000,00 €	720 000,00 €		
dont particuliers	1 200 000,00 €	240 000,00 €	240 000,00 €		
dont Etat - Anah	2 400 000,00 €	480 000,00 €	480 000,00 €		
logements	150	30	30		
projets	100	20	20		
vacants réhabilités	120	24	24		

1€ public → privé

Investissement : 10 085 000,00 € 2 177 000,00 €

dont particuliers : 10 085 000,00 € 2 177 000,00 €

dont Etat - Anah : - € - €

dont Autres inclua Ville-EPCI : - € - €

Ingénierie : 879 000,00 € 173 800,00 €

dont Etat - Anah : - € - €

dont Autres inclua Ville-EPCI : 1 009 000,00 € 200 000,00 €

OPAH (Anah + compléments + RU)

Focaliser le financement sur les métrages qui en ont le plus besoin
Rendre possible des projets qui ne se réaliseraient pas sans financement
Remplacer l'image de cour de ville

1€ public → privé		5 ans		1 an	
Investissement	9 782 000,00 €	1 492 000,00 €	1 492 000,00 €		
dont particuliers	6 182 000,00 €	1 294 000,00 €	1 294 000,00 €		
dont Etat - Anah	1 105 900,00 €	221 800,00 €	221 800,00 €		
dont Autres inclua Ville-EPCI	2 413 000,00 €	400 000,00 €	400 000,00 €		
logements	450	60	60		
projets	470	66	66		
vacants réhabilités	400	16	16		

1€ public → privé

Investissement : 10 085 000,00 € 2 177 000,00 €

dont particuliers : 10 085 000,00 € 2 177 000,00 €

dont Etat - Anah : - € - €

dont Autres inclua Ville-EPCI : - € - €

Ingénierie : 879 000,00 € 173 800,00 €

dont Etat - Anah : - € - €

dont Autres inclua Ville-EPCI : 1 009 000,00 € 200 000,00 €

BUNTI

Pour tous les porteurs de projets prêts à investir dans la ville
Créer une dynamique d'écueil et de maintien de population
en effet lever de l'action sur le cœur de ville

1€ public → privé		5 ans		1 an	
Investissement	10 085 000,00 €	2 177 000,00 €	2 177 000,00 €		
dont particuliers	10 085 000,00 €	2 177 000,00 €	2 177 000,00 €		
dont Etat - Anah	- €	- €	- €		
dont Autres inclua Ville-EPCI	- €	- €	- €		
logements	230	50	50		
projets	315	69	69		
vacants réhabilités	120	24	24		

1€ public → privé

Investissement : 10 085 000,00 € 2 177 000,00 €

dont particuliers : 10 085 000,00 € 2 177 000,00 €

dont Etat - Anah : - € - €

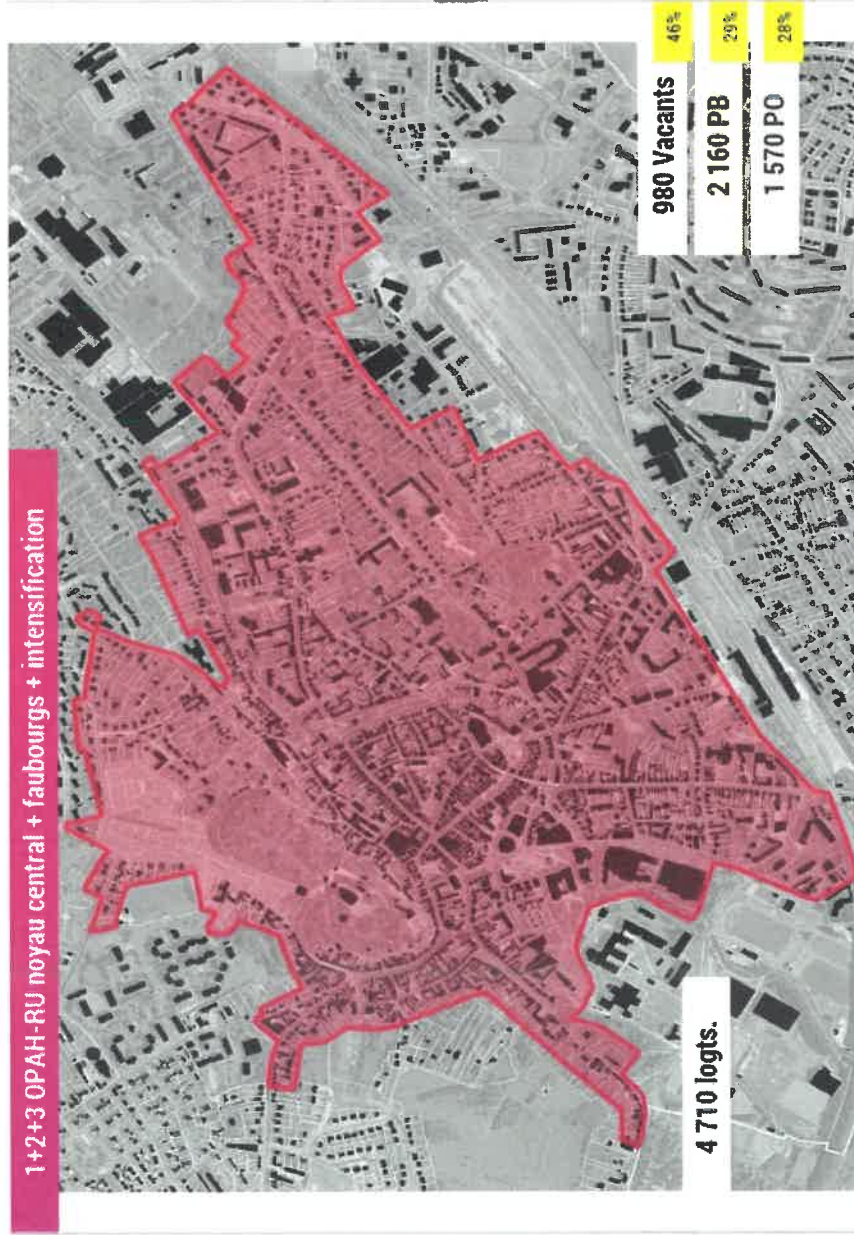
dont Autres inclua Ville-EPCI : - € - €

Ingénierie : 879 000,00 € 173 800,00 €

dont Etat - Anah : - € - €

dont Autres inclua Ville-EPCI : 1 009 000,00 € 200 000,00 €

Périmètre optimal d'action intégré dans le périmètre ORT proposé et cohérent avec les résultats des autres études : priorité à la vacance.



UN SEUL ET UN SEUL PÉRIMÈTRE D'ACTION OPTIMAL, À PARTIR DE LA VILLE COMME UN TOUT, POUR RÉPONDRE À LA PRIORITÉ À LA VACANCE.

1 HEURE GRATUITE
avec un(e) professionnel(le) de l'habitat
pour réfléchir à tous vos projets



Le 31 mai et le 1er juin

SALLE MEDICIS
9 Rue de l'Hôtel-Dieu à Dreux



En complément de la synthèse proposée plus haut tous les comptes rendus de Comités de Pilotage et Comités Techniques ainsi que les livrables des différentes études sont transmis aux différents partenaires. Nous n'annexons pas l'ensemble par soucis de place. L'équipe de travail et les coordonnées des intervenants est précisée ci-dessous.

Membres des COPIL et CoTech :

Nom	Prénom	Structure	Fonction	Téléphone	Mail	Membre COPIL	Membre COTECH
Lurquet	Xavier	Préfecture	M. Le Sous-Préfet		stephanie.stefani@eure-et-loir.gouv.fr	X	
Hamel	Gérard	Ville de Dreux	M. le Maire		g.hamel@ville-dreux.fr	X	
Poisson	Jean-Michel	Ville de Dreux	Adjoint à l'urbanisme - référent politique du projet		impoisson.architecte@gmail.com	X	
Jimenez	Jean	Agglo Dreux	DGS		j.jimenez@dreux-agglomeration.fr		X
DEPOORTER	Stéphanie	DDT 28	Directeur		stephanie.depoorter@eure-et-loir.gouv.fr		
Ménard	Olivier	DDT 28	Chef de projet Action Cœur de Ville	02 37 20 41 70	olivier.menard@eure-et-loir.gouv.fr		X
Pétlot	Sylvain	DDT 28	Responsable du bureau Anah	02 37 20 41 70	sylvain.petlot@eure-et-loir.gouv.fr		X
Ducasse	Laurence	DDT 28	Responsable de la CCPI - Cellule de la coordination des politiques interministérielles	02 37 20 41 09	laurence.ducasse@eure-et-loir.gouv.fr		X
Brossaud	Lysiane	Préfecture	Chef de la CCPI - Cellule de la coordination des politiques interministérielles		lysiane.brossaud@eure-et-loir.gouv.fr		X
Bozon	Richard	Ville de Dreux	DGA - Pôle Technique		r.bozon@ville-dreux.fr		X
Bazot	Nathalie	Ville de Dreux	DGS		n.bazot@ville-dreux.fr		X
Jugé	Lucie	Ville de Dreux	Directrice de l'Aménagement Urbain	02 37 38 84 32	l.juge@ville-dreux.fr		X
Godéfroy	Ingrid	Ville de Dreux	Directrice du Plan Action Cœur de Ville et Contractualisations	06 31 15 62 07	l.godefroy@ville-dreux.fr		X
Cerclé	Romain	Ville de Dreux	Manager Commerce		r.cerclé@ville-dreux.fr		X
			Directeur du Cabinet du Maire				X
			Directeur				X
De Beauvoir	Antoine	SPL	Responsable Habitat	02 37 38 55 03	a.beauvoir@spl-dreux.fr		X
Babillot	Charles	SPL	Chargé de Mission habitat		c.babillot@spl-dreux.fr		X
Pré	Olivier	Agglo Dreux	Directeur Pôle Développement Economique Territorial Emploi & Numérique	02 37 64 82 58	o.pre@dreux-agglomeration.fr		X
Hervet	Hubert	Action Logement	Directeur Régional		hubert.hervet@actionlogement.fr		X
Guyot	Pierre	Action Logement	Responsable Investissements Bailleurs et Renouveau Urbain Régional		pierre.guyot@actionlogement.fr		X
Landier	Cécile	Action Logement	Responsable d'agence	02 37 18 56 63	cecile.landier@actionlogement.fr		X
Rapellin	Thierry	Action Logement	Elu au Comité Régional				X
Mauclaire	Marina	Caisse des dépôts	Direction régionale Centre Val de Loire	02 38 79 18 03	marina.mauclaire@caissedesdepots.fr		X
Chanu	Marine	Caisse des dépôts			marine.chanu@caissedesdepots.fr		X
Catalan	Daniel	OPH	Directeur		d.catalan@habitat-drouais.fr		X
Lavanchy	Bertrand	OPH	Directeur Technique		b.lavanchy@habitat-drouais.fr		X
Bizieu	Martine	OPH	Responsable des Opérations	02 37 38 60 06	m.bizieu@habitat-drouais.fr		X
Journeau	Amélie	OPH	Gestionnaire des Acquisitions et Ventes Immobilières	02 37 38 60 59	a.journeau@habitat-drouais.fr		X
Collin	Isabelle	Agglo Dreux	Directrice du Pôle développement équilibré des territoires		i.collin@dreux-agglomeration.fr		X
Caillé	Laurence	Conseil Régional	Directrice de l'Espace Région Centre-Val de Loire d'Eure-et-Loir	02 18 21 20 86	laurence.caillé@regioncentre.fr		X
Renard	Myliène	Conseil Régional		02 18 21 20 85	Myliène.RENARD@regioncentre.fr		X
Adeline	Olivier	Conseil Départemental	Directrice du Développement des Territoires	02 37 23 59 45	adeline.olivier@eurelloir.fr		X
Le gru	Marie	Conseil Départemental			marie.legru@eurelloir.fr		X
Guerton	Michel	CCI	Psdt		scintrat@cci28.fr		X
Hédricourt-Rigault	Françoise	CCI	DGS		trouault@cci28.fr		X
Sabine	Colbeau	CCI	Conseillère Développeur Commerce, Tourisme, Transition Numérique et Marketing Digital	02 37 84 28 42	scolbeau@cci28.fr		X
Berteaux	Valérie	CCI	Elue				X

Equipe technique locale – adaptée selon les projets et actions :

L'ensemble de l'équipe de direction de la Ville de Dreux est impliqué

Ville de Dreux	Nom	Prénom	Mail	Fixe	Mobile
Directrice de Projet	Jugé	Lucie	l.juge@ville-dreux.fr	02 37 38 84 32	06 37 40 73 96
DGS	Richard	Bozon	r.bozon@ville-dreux.fr		
DGA - Pôle Technique	Recrutement				
Directrice de l'Aménagement urbain	Bazot	Nathalie	n.bazot@ville-dreux.fr	02 37 38 87 48	
Directeur du patrimoine	Recrutement				
Responsable du Bureau d'études Aménagement urbain et son équipe	Fort-Moreau	Fabienne	f.frot-moreau@ville-dreux.fr	02 37 38 55 52	
Chef de Projet Grandes Infrastructures	Bourcelet	Pierre-Antoine	p-a.bourcelet@ville-dreux.fr	02 37 38 85 37	
Responsable du service urbanisme et son équipe	Fleur	Catherine	c.fleur@ville-dreux.fr	02 37 38 84 33	
Chargée de mission aménagement	Pavot	Gabrielle	g.pavot@ville-dreux.fr		
Directeur de la culture	Sens	Xavier	x.sens@ville-dreux.fr	02 37 38 84 77	
Responsable Musée et Patrimoine et son équipe	Chantrenne	Damien	d.chantrenne@ville-dreux.fr	02 37 38 86 05	
Chef du service communication et son équipe	Malherbe	Julie	j.malherbe@ville-dreux.fr	02 37 38 87 58	
Directeur des systèmes d'informations mutualisés et son équipe	Cappelaere	Stéphane	s.cappelaere@ville-dreux.fr	02 37 38 55 81	
Manager Commerces	Godefroy	Ingrid	i.godefroy@ville-dreux.fr	06 31 15 62 07	
Chef de projet Mobilité	Recrutement				
Chef de projet Ville numérique	Recrutement				
Chef de projet Marketing Territorial	Recrutement				
Partenaires Locaux	Nom	Prénom	Mail	Fixe	Mobile
Agglo - Directeur développement économique	Pré	Olivier	o.pre@dreux-agglomeration.fr	02.37.64.82.58	
Agglo - Directrice de l'aménagement équilibré des territoires	Collin	Isabelle	i.collin@dreux-agglomeration.fr		
Agglo - Directrice de la communication	Lebourdonnec	Christine	C.LEBOURDONNEC@dreux-agglomeration.fr		
SPL - Responsable habitat	De Beauvoir	Antoine	a.beauvoir@spl-dreux.fr	02.37.38.55.03	
SPL - Directeur Général	Billet	Pierre-Frédéric	p-f.billet@spl-dreux.fr		
SPL - Chargé de projet habitat	Babillot	Charles	c.babillot@spl-dreux.fr		

Annexe 3 – Plan des périmètres d'intervention

Les périmètres d'interventions sont les suivants :

- **Le périmètre de stratégie territoriale** ancien périmètre d'étude de la convention Cœur de Ville correspondant au **pôle urbain** tel que défini au PLHi (Dreux, Vernouillet, Cherisy, Luray).

- **Le secteur d'intervention ORT**, synthèse des différentes études (aménagement urbain, habitat, commerces, etc.)
Surface ORT : 219 ha - Surface du Pôle urbain : 5 300 ha

- **Trois zonages locaux prioritaires** qui permettent d'assurer la cohérence des choix d'intervention et de structurer le déploiement d'actions :

Circuit Chaland

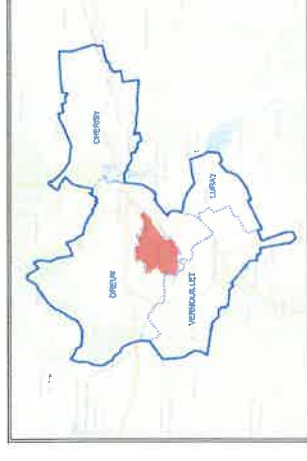
Interventions court terme prioritaire
notamment en matière de commerce

Hypercentre

Réhabilitation, Commerces,
Circulation, Espaces Publics,
Services

Centre-Ville

Diversification, Economie, Mobilités,
Liaisons des différents Pôles,
Equipements





DEPARTEMENT D'EURE ET LOIR
VILLE DE DREUX
 POLE TECHNIQUE
 Direction des Espaces Publics
 et du Développement Durable
 Service Bureau d'études VRD
 2, Boulevard Dubois B.P.80129
 Tél : 02.37.38.84.12 - FAX : 02.37.38.84.97

SECTEUR D'INTERVENTION O.R.T

DEFINITION

DESSEIN ET PRESENTE PAR :
PA BOURCELET

DATE : 25/03/2019

ECHELLE : SANS

N° PIECE
1

INDICE
G

MODIFICATIONS			
DATE	IND	DES	DESCRIPTION
14/02/18	C	PAB	AJOUT PERIMETRE GLOBAL
11/03/19	D	PAB	MODIF PERIMETRE HYPER CENTRE
18/03/19	E	PAB	MODIF PERIMETRES ORANGE ET ROUGE
25/03/19	F	PAB	MODIF PERIMETRE ROUGE
27/03/19	G	PAB	MODIFICATIONS DIVERSES

ARCHIVAGE	DOSSIER	INFORMATIQUE	PRESENTATION
		2019-01-28_PERIMETRES_1405.dwg	FDP CADASTRE

LEGENDE

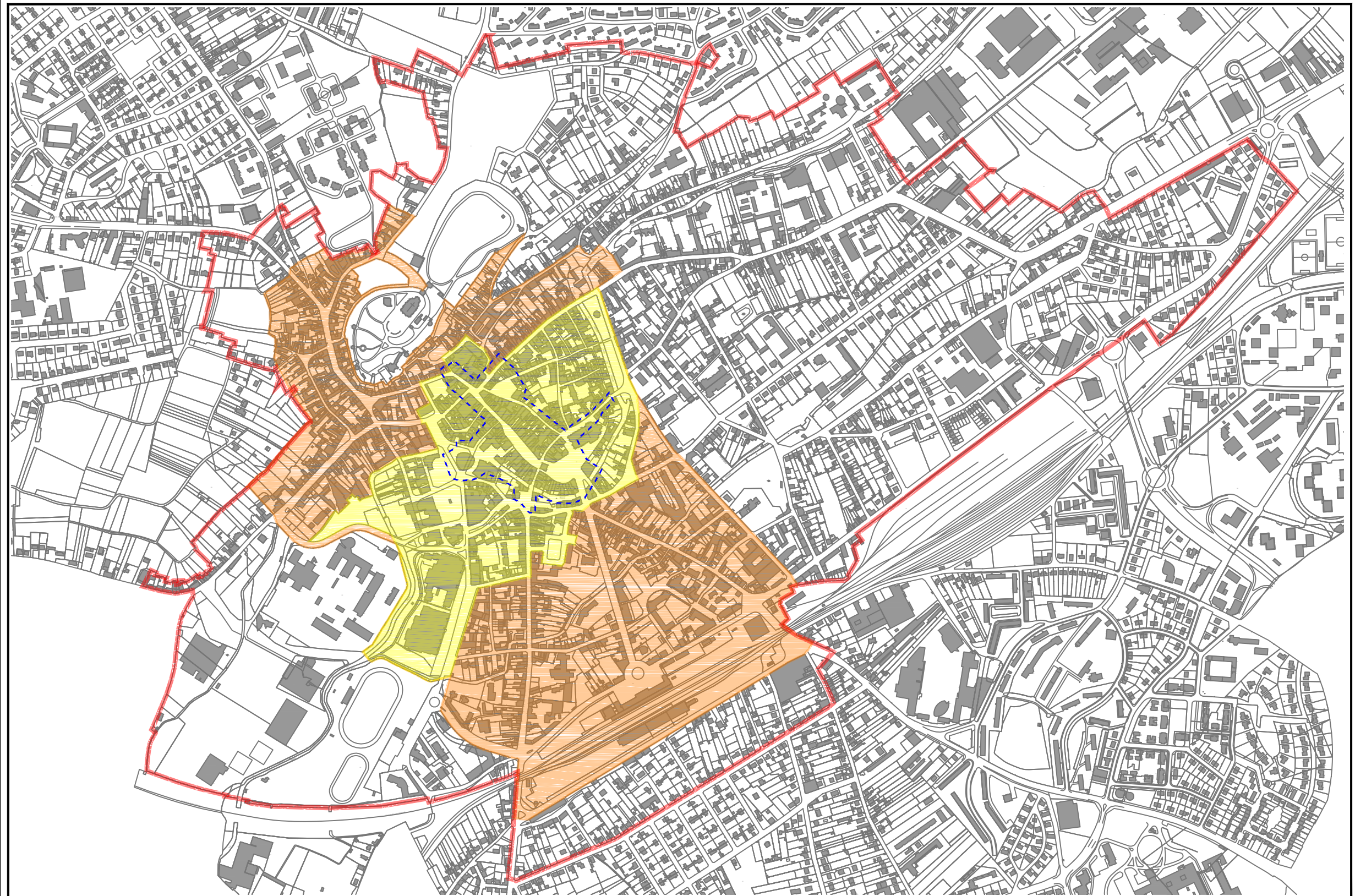
SECTEUR D'INTERVENTION ORT (219 ha)

ZONAGES LOCAUX PRIORITAIRES

CHALANDISE (5.7 ha)

HYPER CENTRE (25 ha)

CENTRE VILLE (49 ha)



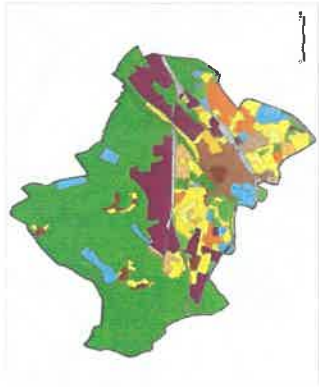
Liste des rues incluses dans le périmètre ORT

Allée du Four à Chaux	Place Métézeau	Rue des Bâtes	Rue Godeau
Avenue Churchill	Place Paul Doumer	Rue des Capucins	Rue Gouverneur
Avenue de Meisungen	Place Pierre Semard	Rue des Caves	Rue Govin
Avenue du Général Leclerc (de la Rue Saint Jean au 91)	Place Rotrou	Rue des Embûches	Rue Gromard
Avenue du Général Marceau (du Pont SNCF jusqu'à l'Avenue Jean Moulin)	Place Sainte Barbe	Rue des Eparges	Rue Illiers
Avenue Jean Hieaux	Quai Adèle Foucher	Rue des Fontaines	Rue Lamésange
Avenue JFK (de la Rue des Eparges au 11)	Quai aux Arbres	Rue des Gaulis	Rue Léonie
Boulevard des Maillotières	Rue Albert Rio	Rue des Granges (de la Rue du Bois Sabot au 16)	Rue Loiseleur Deslongchamps
Boulevard Dubois	Rue aux Tanneurs	Rue des Marchebeaux	Rue Marquis
Boulevard Jean Jaurès	Rue Bataillon	Rue des Prêtres (entre le Boulevard Pasteur et l'Avenue Leclerc)	Rue Mérigot
Boulevard Louis Terrier	Rue Brissot	Rue des Rochelles	Rue Notre Dame des Marches
Boulevard Pasteur	Rue Charles Mailler	Rue des Teinturiers	Rue Papavoine
Chemin de la Hardière	Rue Chenevotte	Rue Desmousseaux	Rue Paris
Chemin du Roi	Rue Claye	Rue Doguereau	Rue Pastre
Grande Rue Maurice Viollette	Rue Damars	Rue d'Orfeuill	Rue Pétion de Villeneuve
Impasse de Boston	Rue de Billy	Rue d'Orléans	Rue Petitpas
Impasse du Clos Fougères	Rue de Châteaudun	Rue du Bois des Fosses	Rue Philidor
Impasse Marteau	Rue de Flandres	Rue du Bois Sabot (de la Rue Saint Thibault au 89)	Rue Porte Chartraine
Place Anatole France	Rue de la Biche (entre la Rue des Rochelles et l'Avenue Jean Moulin)	Rue du Chemin Vert	Rue Roger Salengro
Place de la Bonde	Rue de la Bonde	Rue du Commandant Beaurepaire (de la Place Louis Philippe au 38)	Rue Rotrou
Place des FFI	Rue de la Grande Falaise	Rue du Commandant Moulin	Rue Saint Denis
Place des Fusillés	Rue de la Petite Falaise	Rue du Docteur Guersant	Rue Saint Gilles
Place d'Evesham	Rue de la Plaine	Rue du Docteur Jousselein	Rue Saint Jean
Place Doguereau	Rue de la Sablonnière (de la Rue de Billy au 11)	Rue du Général de Gaulle	Rue Saint Martin

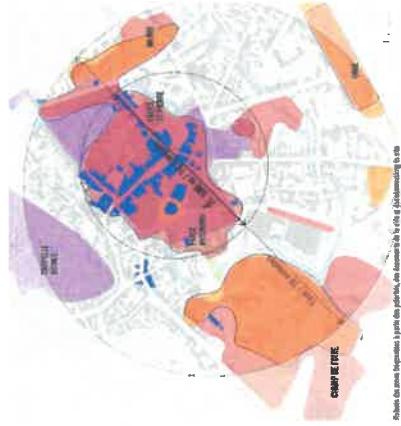
Place du Marché Couvert (Art'Senal)	Rue de l'Alouette	Rue du Grenier à Sel	Rue Saint Pierre
Place du Musée	Rue de Lamballe	Rue du Louvet	Rue Saint Thibault (de la Place Anatole France au 102)
Place du Vieux Pavé	Rue de Penthhièvre	Rue du Mur	Rue Saint Vincent
Place du Vieux Pré	Rue de Rieuville (entre la Rue des Rochelles et l'Avenue Jean Moulin)	Rue du Musée	Rue Sainte Gemme
Place Louis Philippe	Rue de Sénarmont	Rue du Palais	Rue Victor Hugo
Place Mésirard	Rue de Vernouillet	Rue du Tourniquet	Ruelle au Cochers
Rue du Vieux Pavé	Rue des 9 et 10 Juin 1940	Rue du Val Gelé	Ruelle Bernage
Rue du Vieux Pré	Rue des Anglaises	Rue Ernest Renan	Ruelle Bodeau
Rue Francis Dablin	Venelle Saint Jean	Rue Esmery Caron	

Définition du centre-ville – construction des périmètres

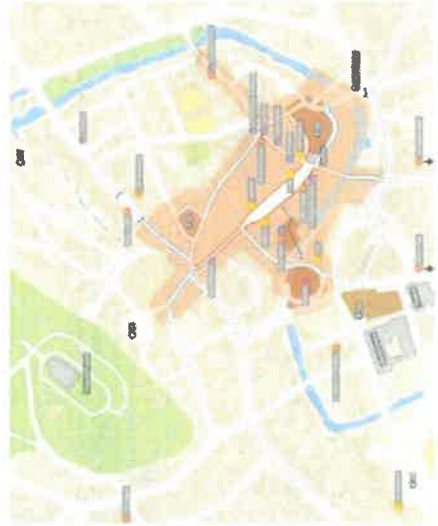
Lier les polarités, renforcer la centralité, avoir la capacité d'intervenir largement quand il s'agit d'habitat, d'économie, d'équipement, de patrimoine, etc.



Un centre-ville historique construit au pied de l'actuel Chapelle Royale, contraint par le relief au Nord et au Sud et dont le développement naturel se fait dans la vallée de la Blaise.

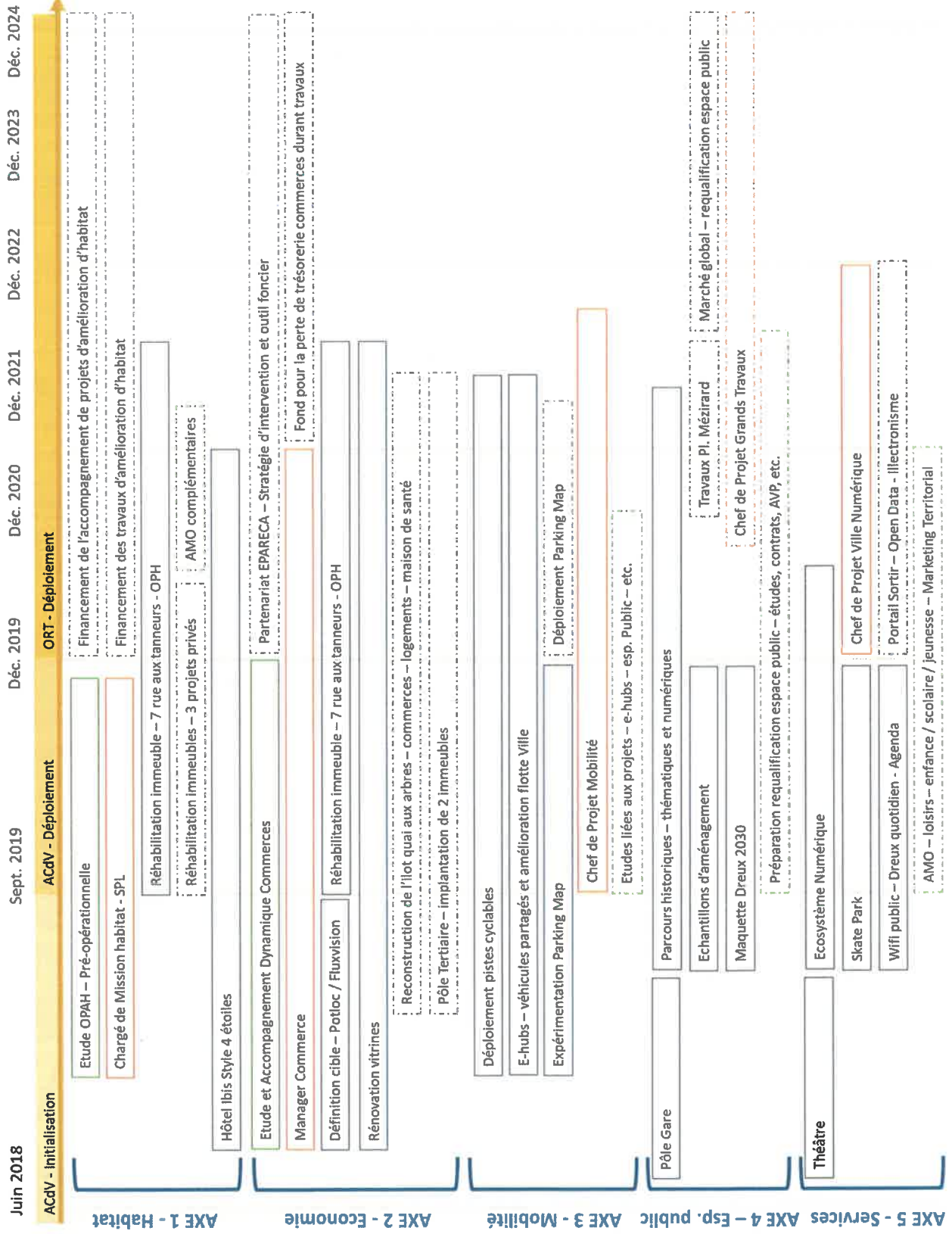


Un centre-ville dont les polarités (équipements, services, économie, etc.) sont éclatées.



Des périmètres variables selon la thématique de travail, étendu si on parle habitat, valorisation du patrimoine, resserré si on parle dynamique commerciale.

Annexe 4 - Calendrier détaillé



Annexe 5 – Budget Détaillé

Fiches Actions en cours de signature

Référence	Description succincte	Lieu (ORT ou hors ORT)	Porteur	Calendrier de réalisation	Budget (€ TTC)	Partenaires Financeurs concernés
AX.1	Etude opérationnelle OPAH-RU	ORT	Ville de Dreux	01/05/2019 – 01/01/2020	94 680,00 €	ANAH
AX.1	Réhabilitation immeuble 7, rue aux Tanneurs – logements + RDC commerce	ORT	OPH Habitat Drouais	15/05/2019 – 01/02/2021	430 503,63 €	Action Logement
AX.1	Création d'un Hôtel Ibis Style 4 étoiles -	ORT	h3A	01/09/2018 – 01/09/2020	4 254 500,00 €	Caisse des Dépôts
AX.2	Etude et Accompagnement Dynamique commerce	ORT	Ville de Dreux		65 000,00 €	Caisse des Dépôts
AX.2	Recrutement Manager Commerce	ORT	Ville de Dreux	01/07/2018 – 01/07/2021	177 000,00 €	
AX.2	Boutique à l'essai	ORT	Ville de Dreux Fédération des Boutiques à l'essai	10/10/2019 – 10/10/2024	213 500,00 €	CR Centre – Val de Loire
AX.2	Boutik'ecole	ORT	Ville de Dreux BGE Ismer 28	10/10/2019 – 10/10/2024	296 000,00 €	CR Centre – Val de Loire BGE Ismer Banques
AX.2	Boutique LOCO	ORT	Ville de Dreux CMA 28	10/10/2019 – 10/10/2024	159 579,00 €	CR Centre – Val de Loire CMA Artisans
AX.2	Connaissance de la cible – commerce Potloc / Fluxvision	ORT	Ville de Dreux	01/04/2019 – 01/04/2020	42 708,00 €	Caisse des Dépôts – selon cahier des charges

AX.2	Vitrines – Soutien à la rénovation des vitrines des commerçants – 10 à 15 projets prévus sur l'année – opération reconductible	ORT	Ville de Dreux CCI SPL	01/01/2019 – 01/01/2020	70 000,00 €	
AX.3	Déploiement des pistes cyclables	ORT	Ville de Dreux	01/01/2019 – 31/12/2020	300 000,00 €	ADEME Etat - DSIL
AX.3	Véhicules électriques partagés – e-hubs	ORT	Ville de Dreux	01/01/2019 – 01/01/2022	917 600,00 €	Interreg ADEME
AX.3	Application mobilité / stationnement Expérimentation Parking Map	ORT	Ville de Dreux	01/05/2019 – 01/05/2022	26 984,42 €	Caisse des Dépôts
AX.3	Chef de projet mobilité	ORT	Ville de Dreux	01/09/2019 – 01/09/2022	135 000,00 €	AEME Interreg
AX.4	Réaménagement du Pôle Gare	ORT	Ville de Dreux	01/01/2012 – 01/01/2020	7 336 916,00 €	CR Centre – Val de Loir Etat – DSIL Etat - CPER
AX.4	Parcours historiques physiques et numériques	ORT	Ville de Dreux	01/01/2019 – 01/01/2021	253 988,00 €	LEADER
AX.4	Maquette Dreux 2030	ORT	Ville de Dreux	01/05/2019 – 05/09/2019	22 980,00 €	
AX.4	Echantillon d'aménagement - Mise en lumière de palais de Justice	ORT	Ville de Dreux	01/08/2019 – 01/11/2019	50 000,00 €	
AX.4	Echantillon d'aménagement - Parcours thématiques dans la ville	ORT	Ville de Dreux	01/08/2019 – 01/11/2019	31 200,00 €	
AX.4	Echantillon d'aménagement - Rond-point expérimental	ORT	Ville de Dreux	01/08/2019 – 01/11/2019	-	
AX.4	Echantillon d'aménagement - Mobilier urbain	ORT	Ville de Dreux	01/08/2019 – 01/11/2019	84 000,00 €	

AX.5	Ecosystème Numérique	ORT	Agglomération du Pays de Dreux	01/01/2019 – 01/03/2020	2 910 744,00 €	FEDER Etat / CR - CPER CR - CRST
AX.5	Requalification du Théâtre	ORT	Ville de Dreux	01/09/2018 – 01/01/2020	3 319 303,80 €	Etat – DSIL CR - CRST CD - FDI
AX.5	Skate-Park	ORT	Ville de Dreux	01/01/2019 – 31/12/2019	300 000,00 €	
AX.5	Wifi Public	ORT	Ville de Dreux	01/01/2019 – 01/06/2020	23 800,00 €	Etat - DSIL
AX.5	Application Dreux Quotidien	ORT	Ville de Dreux Agglomération du Pays de Dreux	01/06/2019 – 01/06/2020	13 440,00 €	
AX.5	Agenda augmenté	ORT	Ville de Dreux Agglomération du Pays de Dreux	01/08/2019 – 01/08/2020	26 100,00 €	Caisse des Dépôts – selon innovation
AX.5	Recrutement Chef de Projet Ville Numérique	ORT	Ville de Dreux	01/09/2019 – 01/09/2022	150 000,00 €	
AX.5	Recrutement Chef de Projet Marketing Territorial	ORT	Ville de Dreux	01/09/2019 – 01/09/2022	150 000,00 €	
Tout axe	Recrutement Directeur de Projet	ORT	Ville de Dreux	01/05/2019 – 01/05/2024	298 110,00 €	ANAH
Tout axe	Recrutement Référent opérationnel Cœur de Ville	ORT	Ville de Dreux	01/09/2019 – 01/09/2022	105 000,00 €	

Fiches Actions en cours de montage

Référence	Description succincte	Lieu (ORT ou hors ORT)	Porteur	Calendrier de réalisation	Budget estimé (€ TTC)	Partenaires Financeurs concernés pressentis
AX.1	42 rue Maurice Viollette		Privé	25/07/2019 – 15/03/2020	650 000,00 €	Action Logement ANAH
AX.1	17 rue Ernest Renan		Privé	10/08/2019 – 01/07/2020	400 000,00 €	Action Logement
AX.1	10 rue aux Tanneurs		Privé	01/06/2019 – 01/01/2020	250 000,00 €	Action Logement ANAH
AX.1	Accompagnement amélioration habitat - travaux	ORT	Ville de Dreux / SPL	01/01/2020 – 01/01/2025	19 938 000,00 €	ANAH Propriétaires Action Logement Denormandie Ville de Dreux
AX.1	Accompagnement amélioration habitat - ingénierie	ORT	Ville de Dreux / SPL	01/01/2020 – 01/01/2025	1 699 700,00 €	ANAH Ville de Dreux
AX.1	AMO - habitat / foncier / politique du logement – plus large de l'OPAH	ORT	Ville de Dreux	01/12/2019 – 01/09/2020	120 000,00 €	
AX.1	AMO - étude sociologique et profil démographique	ORT	Ville de Dreux	01/12/2019 – 01/09/2020	80 000,00 €	
AX.1 – 2 - 5	Reconstruction ilot bâti (ancien Diagonal) – Quai aux Arbres – RDC commerces – logements – Maison de Santé	ORT	Ingenimo	01/01/2019 – 01/06/2022	6 000 000,00 €	Action Logement CPER CR – Centre Val de Loire

AX.2	Pôle tertiaire	ORT		01/09/2019		
AX.2	Partenariat EPARECA			01/12/2019 – 01/01/2025	200 000,00 €	
AX. 2	Fonds de soutien trésorerie commerçants pendant travaux		Ville de Dreux / IEL	01/02/2020 – 01/01/2025	400 000,00 €	
AX. 2	Parcours entrepreneur		Ville de Dreux / Agglo / CCI / CMA / IEL / BGE			
AX.4	Requalification des espaces publics – Etudes + Travaux	ORT		01/09/2019 – 01/01/2025	28 100 000,00 €	
AX.4	Premier lot de requalification des espaces publics – Place Mésirard			01/09/2019 – 01/09/2021	3 900 000,00 €	
AX.4	AMO Juridique et économique	ORT		01/09/2019 – 01/03/2021 Puis renouvelable	80 000,00 €	
AX.4	AMO – Architecte conseil	ORT		01/09/2019 – 01/03/2021 Puis renouvelable	50 000,00 €	
AX.4	Etudes et Diagnostics complémentaires (voirie, réseaux, circulation, arbres, topographie)	ORT		01/09/2019 – 01/03/2020	300 000,00 €	
AX.5	Déploiement Parking Map	ORT		01/01/2020 – 01/01/2022	155 000,00 €	

AX.5	Portail « sortir »				01/10/2020 – 01/06/2020	20 000,00 €	
AX.5	AMO – Offre de loisirs				01/07/2019 – 01/02/2020	20 000,00 €	Caisse des Dépôts
AX.5	AMO – Accueil enfance / scolaire / jeunesse				01/12/2019 – 01/09/2020	20 000,00 €	
AX.5	AMO – Marketing Territorial				01/12/2019 – 01/09/2020	20 000,00 €	
AX.5	Open Data						
AX.5	Lutte contre l'illectronisme						

